

**DANS CE  
NUMERO :**

- Les professeurs **Louis MASSIGNON** et **Henri WALLON**, le Dr **AUJOU-LAT**, ancien ministre : **Comment enseigner la fraternité ?** (Page 6.)
  - **Louis ROUSSELLE** : **Nous ne tolérons pas... l'intolérance.** (Page 7.)
  - **Henri MITTERAND** : **Deux nouveaux livres sur l'Affaire Dreyfus.** (P. 9.)
  - **Trois procès contre des racistes** (Page 2.)
  - **Marie-Magdeleine CARBET** : **La bataille antiraciste prend de l'ampleur aux Etats-Unis** (page 3)
- et
- LES CAHIERS DU PETIT DAVID** présentés par **Pierre PARAF** (page 10.)

# Droit et Liberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

## VERCORS :

### Message aux éducateurs

**J**E crains de constater que la tendance générale des éducateurs antiracistes reste de préparer pour les enfants, en dehors du plan affectif du sentiment de la justice, une réfutation du racisme basée principalement sur le plan biologique. Autrement dit, de montrer aux enfants qu'aucune race en tant que telle ne l'emporte sur aucune autre par un ensemble de supériorités organiques, intellectuelles ou morales.

Je ne saurais trop les mettre en garde contre cette conception restreinte. Car elle est extrêmement dangereuse. Se placer sur le seul plan de la biologie et de la psychologie, c'est se placer en ef-

(Suite page 6)



### Réflexions sur le voyage de M. KHROUCHTCHEV

**L**E voyage de M. Khrouchtchev vient d'être retardé de dix jours pour cause de maladie. Il n'y a aucune raison de ne pas accepter cette version officielle, car les « grands » du monde sont sujets à la grippe comme les autres hommes. Tous ceux qui admirent l'activité déployée par le chef du gouvernement soviétique en faveur de la détente internationale et de la coexistence pacifique lui souhaitent un rétablissement rapide et complet.

par **Pierre COT**

Ancien Ministre

M. Khrouchtchev avait demandé récemment des modifications au programme établi par le gouvernement français pour son séjour dans notre pays. Cette demande était fort raisonnable. La proposition faite à M. Khrouchtchev d'aller visiter les puits de pétrole au Sahara, en particulier, semblait une mauvaise plaisanterie, pour ne pas dire une provocation, étant donnée la position prise par l'Union Soviétique à l'O.N.U. sur l'affaire algérienne et son opposition à l'explosion de la bombe atomique française sans avoir pris en considération les inquiétudes manifestées par les peuples voisins du Sahara. De plus, le programme du gouvernement français donnait tellement de place au tourisme — trois châteaux de la Loire, plus le château de la Brède, etc. — qu'il n'en restait plus pour permettre à M. Khrouchtchev de prendre contact avec les forces vives du pays, les organisations syndicales, les milieux intellectuels et tout ce qui contribue à maintenir, dans le monde, le prestige français.

A quelque chose de malheur est bon, dit le proverbe. On peut espérer que la grippe de M. Khrouchtchev permettra à notre gouvernement de rompre le cercle qu'il avait cru devoir tracer autour de son hôte, pour l'isoler du peuple de notre pays.

(Suite page 5)

Les 5 et 6 mars s'est tenue à ROME, en présence des délégués de 12 pays

## Une conférence internationale contre l'antisémitisme

**A**Rome, les 5 et 6 mars, s'est tenue une importante conférence internationale contre l'antisémitisme. Les représentants de douze pays répondaient à l'invitation du Comité d'initiative italien, comprenant de nombreuses personnalités de toutes opinions et confessions parmi lesquelles MM. Sergio Piperno, président de l'Union des communautés israélites italiennes; Ettore Tibaldi, sénateur et président de la Fédération Internationale des Résistants; Pietro Caleffi, sénateur, président de l'Association des anciens déportés dans les camps nazis; Umberto Terracini, sénateur, président de l'Association des anciens persécutés politiques antifascistes; Andréa Finocchiaro-Aprile, député, président de la Ligue Internationale des Droits de l'Homme...

L'ouverture solennelle de la conférence eut lieu à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. le Maire de Rome

qui, souhaitant la bienvenue aux délégués, rappela comment le peuple italien était demeuré étranger aux sollicitations racistes du régime fasciste qui, achevant de se deshonorner en 1938, adopta les lois antisémites. Puis, il donna lecture de différents messages de sympathie et d'adhésion à la conférence. Citons ceux de M. Gonella, ministre de la Justice, du Président du Sénat italien, de l'ambassadeur d'Israël, de nombreux académiciens, parlementaires et maires italiens, de plusieurs prêtres et rabbins...

Deux allocutions furent prononcées, l'une par M. S. Piperno, au nom des Communautés israélites italiennes, l'autre, par le sénateur français Jacques Debu-Bridel. Remerciant au nom des invités étrangers, les organisateurs et les autorités romaines pour leur accueil, il dénonça les récentes campagnes antisémites comme autant de signes de la renaissance du néo-nazisme et du militarisme allemand, instruments du pangermanisme s'efforçant de saboter les progrès de la détente internationale.

(Suite page 5)

## A PARIS avec "Etoiles"...

Venue à Paris pour la présentation du film « Etoiles » dont elle est la vedette, l'artiste bulgare Sacha Kroucharska a bien voulu marquer sa sympathie à notre journal. On lira en page 7 son interview par Andrée Clair, et l'article de Pierre Paraf



## SUR UN PELERINAGE

L'écrivain **Edouard AXELRAD**, dont l'admirable roman « L'Arche Enselvie » remporte un vif succès, a bien voulu écrire pour « Droit et Liberté », l'article ci-dessous, où il commente le récent « pèlerinage » du chancelier Adenauer à Bergen-Belsen.

**L**E chancelier Adenauer s'est rendu à Bergen-Belsen, pour témoigner de l'attitude de l'Allemagne Fédérale envers le nazisme, celui d'hier comme celui d'aujourd'hui.

Le geste, par sa singularité même dans le contexte ouest-allemand vaut d'être souligné. Il est toutefois permis de se demander s'il correspond à l'affirmation d'une position personnelle ou s'il revêt une signification politique.

Que le chancelier Adenauer n'ait jamais été personnellement mêlé aux crimes de l'Allemagne nazie, personne ne songe à le nier. Sa conduite, à l'époque de l'hystérie

hitlérienne, n'a jamais été entachée de complicité ou même de complaisance à l'égard de l'hitlérisme. Si donc son geste constitue la réaffirmation d'une position personnelle, il ne vaut qu'en tant que tel, c'est-à-dire qu'il n'apporte aucun élément positif dans la lutte contre le nazisme renaissant.

PAR  
**Edouard AXELRAD**

Il est vrai qu'officiellement tout au moins, l'objectif du chancelier Adenauer était tout autre. Sa présence à Bergen-Belsen en qualité de chef du gouvernement était celle de l'Allemagne, et la présence à ses côtés de plusieurs hautes autorités juives cautionnait en quelque sorte cette prétention.

L'était-elle réellement ?

Il ne s'agit pas de faire au chancelier Adenauer un procès d'intentions, ni surtout de laisser dévier un débat strictement limité.

Il est patent que les inscriptions nazies et les manifestations connues d'antisémitisme en Allemagne se sont produites à l'ouest.

Il est sûr également qu'en Allemagne Fédérale, le processus de dénazification a

(Suite page 3)

## Ils continuent !

Nouvelle floraison  
de croix gammées à Paris  
dans le 3<sup>e</sup> arrondissement

(VOIR PAGE 2)

## Le beau rôle

**D**IX-NEUF chefs de tribu peaux-rouges de l'Oklahoma protestent officiellement contre les rôles de traîtres systématiquement dévolus aux Peaux-Rouges dans le cinéma et la télévision américains. Et l'acteur libanais Michael Ansara, spécialisé dans ces rôles d'Indiens cruels s'associe à cette protestation et affirme : « Au cinéma et à la télévision, les Peaux-Rouges sont l'objet d'une injustice aussi grande que celle dont ils ont été victimes dans l'histoire. »

On pourrait s'étonner, en effet, que la puissante civilisation américaine maintienne, à travers les récits du Far-West qui constituent l'essentiel de son folklore, une mythologie infantile dans laquelle le « visage pâle » du justicier s'oppose victorieusement au regard fourbe d'Œil de Faucon.

On conviendrait pourtant que les Etats-Unis d'Amérique n'ont pas été édifiés par des enfants de chœur. Et puis le fait est là : par delà les péripéties de la marche vers l'Ouest, l'implantation des pionniers a fait le nettoyage par le vide parmi les autochtones, au point que les vestiges des tribus indiennes ont dû être parqués dans des Réserves, manière de parcs zoologiques nationaux, pour mémoire en quelque sorte, et conservation de l'espèce.

A la réflexion, ces affabulations puériles trouveraient un semblant d'excuse dans le souci de jeter un voile sur des pages d'histoire peu reluisantes. Mais leur floraison en fait la pâture habituelle du grand public américain, y compris dans les bandes dessinées ou « comics », que ne dédaignent pas nombre d'adultes. Et cela dans un pays affirmant et justifiant — du moins dans certains domaines — ses prétentions au « leadership ». Mais en quoi les hardis pionniers qui firent l'Amérique, malgré la traîtrise des Peaux-Rouges, doivent-ils être présentés comme des porte-flambeau de la civilisation ? Ces fictions n'attestent-elles pas, au contraire, d'une civilisation qui s'est installée par la violence et se perpétue par la discrimination ? Ne témoignent-elles pas de ce vice de forme des sociétés exclusives, pas nécessairement américaines d'ailleurs, qui pour avoir d'abord gagné la guerre se sentent ensuite obligées de la raconter à leur façon ?

Mais on conçoit parfaitement que les survivants des Peaux-Rouges, de leurs Réserves de l'Oklahoma fassent à leur tour... des réserves sur la façon dont on raconte leur histoire.

Oncle TOM.

## NÉO-NAZISME

### ● Ils continuent !

**L'**APPARITION sur les murs de France de croix gammées et de mots d'ordre nazis au début de janvier, avait soulevé dans tout le pays une vague d'indignation.

Puis, au cours des événements d'Alger, les ligues fascistes se sont manifestées tant en Algérie qu'en France, mobilisant contre elles tous les gens attachés à la démocratie.

Mais les néo-nazis, les factieux n'ont pas désarmé, loin s'en faut.

A nouveau, dans certains quartiers de Paris, des commandos fascistes ont souillé des boutiques et même des logements de juifs.

Dans la nuit du 4 au 5 mars, ils opéraient rue de Turenne. Immédiatement, la riposte s'organisait, une délégation se rendait auprès du commissaire du 3<sup>e</sup> pour

#### PLAINTES AU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE

Si une croix gammée est inscrite sur votre magasin ou votre domicile, vous êtes en droit de déposer une plainte au Procureur de la République.

En se multipliant, les plaintes feront activer l'enquête et les sanctions contre les coupables.

Le M.R.A.P. se tient à votre disposition pour vous conseiller sur la marche à suivre.

lui demander d'intervenir énergiquement pour que de tels faits ne se reproduisent plus. Des promesses furent faites.

Pourtant, étrange coïncidence, une semaine après, jour pour jour, de nouvelles inscriptions étaient faites, sur une plus grande échelle, cette fois-ci, dans les rues de la Roquette Béranger et des Filles du Calvaire. D'innombrables croix gammées et inscriptions racistes étaient peintes sur les devantures des commerçants, sur les murs, les portes cochères, etc.

Que penser d'une telle recrudescence

#### DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

15, Fg Montmartre - Paris (9<sup>e</sup>)

Tél. : PRO. 82-78

#### Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 500 francs

ETRANGER

Un an : 700 francs.

Abonnement de soutien : 1.000 fr.  
Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris  
Pour les changements d'adresse envoyer 60 fr. et la dernière bande.

Journal composé et imprimé par des ouvriers syndiqués  
S.P.E.C. — Châteauroux  
Gérante : S. BIANCHI.

d'activités fascistes, de la passivité de la police. Les rondes promises, la surveillance accrue ont-elles eu lieu. Il est permis d'en douter. La seule action des policiers fut de se rendre chez les concierges des immeubles pour leur demander d'effacer les inscriptions.

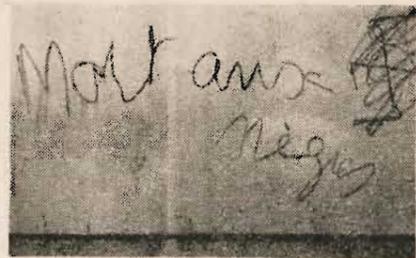
Pourtant, M. Papon, Préfet de Police, ne déclarait-il pas, le 7 janvier, à la radio :

« Je n'ai pas besoin de vous dire que la police parisienne est extrêmement vigilante, qu'elle multiplie les surveillances et qu'elle s'efforce d'ailleurs de faire disparaître des murs les traces de ces signes ».

Les croix gammées, les inscriptions haï-



Les concierges ont été « invités » à effacer les croix gammées



Rue Béranger

neuses, ne sont pas le seul signe des manifestations racistes. Il y a quelques semaines, le local occupé par le mouvement de jeunesse juive Hachomer-Hatzair, 49, rue de Belleville, à Paris, était l'objet d'une attaque de voyous antisémites qui le saccagèrent, causant d'importants dégâts.

Le vrai visage du fascisme se manifeste ou commence par des inscriptions sur les murs, des vitres brisées et l'on en arrive aux violences qui, de proche en proche, conduisent aux camps d'extermination.

Mais quinze ans après Auschwitz, le peuple de France ne permettra pas de tels

crimes. Il faut faire face, dans l'union, à cette renaissance du nazisme. Il faut exiger le châtement rapide et exemplaire des auteurs de ces agissements. Le M.R.A.P. a décidé, entre autres mesures, de demander audience à M. le Préfet de Police, pour lui faire part de la grande indignation de toute la population dans les quartiers scoullés par les derniers actes des vandales racistes. Il appelle tous les gens de cœur à se mobiliser pour soutenir son action.

## POSITIONS

### ● Une lettre pastorale du cardinal Liénart

Son Eminence le Cardinal Liénart, évêque de Lille, a rendu public, le 14 février une Lettre Pastorale aux prêtres et aux fidèles de son diocèse, sur la question juive et la conscience chrétienne.

Cette prise de position d'une personnalité catholique aussi éminente, est, dans la situation présente, une contribution de poids à l'action si nécessaire contre l'antisémitisme. C'est pourquoi, ne pouvant reproduire intégralement ce document, faute de place, nous croyons devoir néanmoins en publier d'importants extraits.

Après avoir rappelé les manifestations d'hostilité contre les Juifs qui se sont produites récemment, le Cardinal Liénart souligne :

« Ces faits sont regrettables, d'autant plus qu'ils sont le signe inquiétant d'un regain de l'antisémitisme, dont nous avons vu pendant la dernière guerre jusqu'à quels excès il pouvait conduire. Il y eut alors en France des déportations massives de familles juives dans des conditions affreuses et la mise à mort dans les chambres à gaz d'Allemagne, de plusieurs millions d'hommes, de femmes et d'enfants dont le seul crime était, aux yeux de leurs bourreaux, d'appartenir à la race juive.

« Un état d'esprit aussi dangereux ne doit trouver aucune complicité chez les chrétiens, malgré les prétextes religieux dont il essaie parfois de se couvrir. »

« ... Au point de vue humain, poursuit le Cardinal, l'antisémitisme exploite l'instinct mauvais qui dresse si facilement l'une contre l'autre les diverses races. »

« ... Prenons garde à ce racisme aveugle, source de tant d'injustices et d'inimitiés. Si nous l'éprouvons comme tout le monde, nous devons nous en affranchir, au nom même de notre foi chrétienne. Car nous savons qu'en dépit de la diversité des races, nous faisons tous partie de la même espèce humaine créée par Dieu dans l'unité, que tous les hommes sont nos frères et que tous ont droit à notre respect et à notre amour. Et nous croyons aussi à l'universelle Rédemption par laquelle le Christ Jésus, notre Sauveur et notre Chef, a appelé sans distinction tous les hommes à ne plus former qu'un seul peuple de Dieu, dans lequel il n'y a plus, comme disait Saint Paul, ni Juif, ni Grec, ni homme ni femme, ni esclave ni homme libre, mais une seule humanité, tout entière rassemblée dans le Christ et appelée à réaliser sa commune et surnaturelle destinée.

« Dans une semblable perspective, il n'y a pas de place pour l'antisémitisme, et ce ne sont pas les prétextes religieux qu'on essaierait d'invoquer qui pourraient y changer quelque chose. »

La Lettre Pastorale examine ensuite de façon détaillée ces « prétextes religieux » avancés par certains pour tenter de justifier l'antisémitisme. Nous relevons, entre autres, les observations suivantes :

« Nous devons nous défendre contre l'idée toute faite et par trop simpliste que le peuple juif est devenu un peuple maudit de Dieu, depuis que, par ses chefs responsables, il a rejeté, en la personne de Jésus, le Messie promis, et même un peuple décide, depuis qu'il a fait mourir sur la Croix le Fils de Dieu. De là à conclure qu'il a mérité le mépris et l'hostilité des fidèles disciples du Christ, il n'y a qu'un pas à franchir pour en venir à considérer que tout est permis pour lui faire expier son crime.

« La vraie doctrine de l'Eglise est toute différente, et l'attitude qu'elle nous dicte à l'égard du peuple juif est à l'opposé de

cet esprit de représailles...

« Il serait plus injuste encore de rendre responsable le peuple juif tout entier, celui d'aujourd'hui comme celui d'alors, et d'oublier ce que nous lui devons. C'est par lui que nous est parvenue toute la révélation du plan de Dieu dans l'Ancien Testament et que nous avons hérité des divines promesses. Ses prophètes sont nos prophètes. Ses Psaumes sont devenus notre prière. C'est à sa race qu'appartenait, en tant qu'homme, notre divin fondateur : Jésus fils de David notre Sauveur, et aussi la Sainte Vierge Marie, notre mère, et saint Joseph et les douze Apôtres et saint Paul et l'Eglise primitive de Jérusalem. « Nous sommes spirituellement des Sémites », disait le Pape Pie XI. Nous ne devons donc pas, sous peine de renier nos origines, et de commettre une injustice, vouer le peuple juif à une réprobation collective. »

Le document se termine par ce pressant appel :

« Il ne doit y avoir dans une âme chrétienne aucun esprit raciste. Non seulement nous ne pouvons haïr, ni mépriser ni les Juifs, ni les Nord-Africains, ni les Noirs, ni aucun peuple de la terre, mais nous devons tous les aimer comme des frères et respecter en eux leur dignité humaine, parce que tous sont créés à l'image de Dieu, parce que tous sont appelés en Jésus-Christ à la même destinée d'enfants de Dieu... »

« Si les oppositions d'intérêts légitimes peuvent surgir entre les hommes et entre les peuples, il n'est pas permis à un chrétien de les résoudre uniquement par le droit du plus fort mais, comme entre frères qui se respectent, dans un esprit de justice et de charité mutuelles. A plus forte raison, ne pouvons-nous jamais porter atteinte à la dignité des personnes, ni physiquement en exerçant sur leur corps ou sur leurs biens des violences, ni moralement en les traitant comme des êtres inférieurs ou en leur infligeant des humiliations blessantes... »

Les chrétiens « ont le devoir de pratiquer l'amour de tous les hommes et de tous les peuples et ils ont mission de répandre dans le monde le sens de l'égalité de tous les hommes devant Dieu. »

## SOLIDARITÉ

### ● Le drame d'Agadir

Agadir, riante cité du sud marocain, a, en quelques secondes, été rayée de la carte.

Le séisme d'Agadir, l'un des plus tragiques que notre planète ait subi, a fait des milliers de morts, des dizaines de milliers sans abri.

Dès l'annonce de la catastrophe, du monde entier les secours affluèrent. De France, où les marins de la base firent des prodiges d'héroïsme pour sauver ce qui pouvait encore être sauvé, des Etats-Unis, d'Israël, d'U.R.S.S., etc.

Un magnifique élan de solidarité humaine souleva le monde entier.

D'innombrables messages sont parvenus à Rabat. Le M.R.A.P. a envoyé au Roi du Maroc le télégramme suivant :

« Mouvement contre le Racisme, Antisémitisme et pour la Paix, exprime à votre Majesté la part qu'il prend au deuil population marocaine cruellement éprouvée par catastrophe Agadir et l'assurance de son entière solidarité. »

Signé :

Président Léon LYON-CAEN.

## JUSTICE

### ● Où en est l'affaire Josepovici

Diverses organisations se sont adressées à M. le Préfet de Police pour lui demander les sanctions qu'il entendait prendre contre les policiers du X<sup>e</sup> arrondissement qui ont gravement brutalisé l'ouvrier tail-

(Suite page 3)

## ROSINSKI & C<sup>IE</sup>

Maison fondée en 1922

SIEGE SOCIAL : 42, rue des Rosiers, Paris 4<sup>e</sup> — TUR. 66-22

USINE : 30, rue Poliveau, Paris 5<sup>e</sup> — POR. 31-98

PAIN AZYME POUR PAQUES STRICTEMENT CACHER

FABRIQUES SOUS LA SURVEILLANCE du Grand Rabbain RUBINSTEIN et du VAAD HARABANIM sous la haute autorité de M. le Grand Rabbain de Paris

DEMANDEZ PARTOUT

NOS PAINS AZYMES et FARINE POUR PAQUES EXIGEZ BIEN NOTRE MARQUE

(Suite de la page 2)

leur juif Rachmil Josepovici, la nuit de Noël.

La Ligue des Droits de l'Homme publie dans ses « Cahiers » la réponse reçue, dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle appelle quelques observations.

M. Papon se plaint de n'avoir eu connaissance de l'affaire que par la presse, quatre jours après les incidents. Il est regrettable que ses services n'aient pas cru devoir l'informer aussitôt d'incidents, à la suite desquels un médecin, appelé dans un commissariat, établit sur place un certificat prouvant les violences subies par une personne arrêtée.

Quoi qu'il en soit, notre Mouvement, saisi de l'affaire, a écrit aussitôt à M. le Préfet, en même temps qu'il adressait un communiqué à la presse, dont tous les journaux parisiens, après enquête, ont publié des extraits.

M. le Préfet écrit encore que « l'intéressé avait sans doute été « conseillé » (entre guillemets) par des personnes désireuses d'exploiter l'incident » et que « le contexte politique dans lequel elle est survenue rend cette affaire particulièrement suspecte à ses yeux ».

On aimerait plus de précisions. Mais ce qui est clair, c'est que ces questions de forme ne sauraient empêcher que soit résolu le problème de fond, à savoir : les sanctions.

Or, quant au fond, l'affaire se réduirait, selon M. Papon, à une « simple querelle de palier ».

Même si, à l'origine, il n'y avait qu'une querelle de palier (et non pas les provocations et les injures racistes de la voisine de M. Josepovici, la femme Goujon), il n'en resterait pas moins que l'essentiel, ce sont : la violation du domicile de M. Josepovici, par des policiers que conduisait le fils Goujon, les brutalités commises dans l'escalier, puis dans deux commissariats successifs, les injures antisémites.

Nous espérons que l'enquête administrative en cours établira très rapidement les responsabilités, et que des sanctions exemplaires seront prises par M. le Préfet, comme il l'a fait au lendemain des incidents de la rue François-Miron, en avril 1958. Sans préjudices évidemment, des sanctions pénales qui seront prises à la suite de la plainte déposée par M. Josepovici.

# LA BATAILLE ANTIRACISTE prend de l'ampleur aux Etats-Unis

par Marie-Magdeleine CARBET

WASHINGTON, 16 mars. Pionnier V était ce matin à 919.205 km. de la Terre. Il poursuivait sa route et son émetteur continuait à transmettre des signaux d'une parfaite clarté. »

Donc dans la ronde des astres tournent fusées et satellites attestant la puissance de l'homme et soumis à sa volonté.

L'homme, un demi-dieu ? Il faut en convenir, ses réalisations confondent l'imagination.

Et donc, l'homme, touchant à la perfection ?

Peut-être pas de si près qu'il y ait lieu de s'enorgueillir.

Voici quelques coupures de presse datant des cinq ou six dernières semaines qui invitent à réflexion.

Birmingham, 2 février. — Nouvel attentat raciste aux Etats-Unis : un noir est assommé et enlevé par six inconnus.

Atlanta, 3 février. — Un professeur blanc et deux de ses élèves noirs du collège Morehouse — réservé aux noirs — ont été expulsés. Ils étaient assis trop près les uns des autres.

Little Rock, 10 février. — Une bombe lancée contre une élève noire du Lycée.

Richmond, 23 février. — La police arrête une quarantaine d'étudiants de couleur pour « violation de propriété privée ». Ils étaient entrés dans un magasin de la ville et avaient tenté de pénétrer dans le salon de thé réservé aux blancs.

Montgomery, Alabama. — Une jeune fille, Christine Toval, 22 ans, a été assommée par un des 25 blancs armés de bates de base-ball.

Nashville, 3 mars. — 50 Américains de couleur ont été arrêtés. Ils refusaient de quitter la salle de restaurant d'une station d'autobus.

Houston, 8 mars. — La police américaine a retrouvé pendu à un arbre la tête en bas, Mr Felton Turner, un noir de 27 ans, avec six K gravés au couteau sur la poitrine. Il a été flagellé à coups de chaîne par quatre blancs qui l'avaient kidnappé.

..

Nous pourrions, vous le sentez, continuer encore longtemps ce petit jeu. Entrer dans le détail ? Pour quoi faire ? Chacun peut imaginer les scènes, créer l'enfer à sa façon. Assister par la pensée à ce spectacle hors série : un homme, quatre hommes, s'appliquant, de sang-froid, en prenant bien leur temps, à tailler à vif dans la chair humaine,

anonyme, indifférente, pour le plaisir, parce que c'est de la chair nègre.

Chacun peut donner forme et figure à la dignité : Un professeur de collège, marchant, avec ses élèves, à l'ordre du concierge de l'établissement, et se retirant, sous menace d'être vidé par la fenêtre.

Selon les quelques images sobrement évoquées ici chacun peut reconstituer le puzzle : la vie quotidienne réjouissante d'un noir, jeune ou vieux, mâle ou femelle, en ces milieux. Et prendre conscience du poison instillé au cœur d'un enfant noir — malgré tout, supposé innocent, avant le contact d'avec la haine — et juger de l'atrophie de son âme, de l'âme d'un enfant noir qui grandit en milieu blanc.

Vous pouvez deviner l'épouvante de toutes les heures, la hantise de la culpabilité. Vous pouvez inventer les formes d'humiliation, les élans contenus, et les affronts essayés à tout instant, et les souffrances imposées à la chair elle-même. Rien que par la nécessité d'un effort physique double pour un même salaire : à travail égal, un ouvrier noir gagne 2.652 dollars l'an, et le blanc 4.569.

Vous pouvez tout imaginer et commenter à votre aise. Et puis, vous demander quelle est la réaction de l'opinion publique, et s'il y a quelque espoir d'un quelconque remède.

Eh bien, dans son ensemble, la nation américaine comprend que son intérêt ne saurait être de brimer perpétuellement, dans le cœur, l'esprit et le corps, une importante fraction de sa population. Elle reconnaît la légitimité des revendications noires. De plus, elle souffre de l'ombre portée sur sa jeune gloire par les conséquences de la ségrégation raciale.

« Le chemin de la liberté ne pourrait plus être montré par une nation qui ne respecterait pas de la même manière la dignité des gens de couleur et celle des blancs. » C'est le sénateur new-yorkais Jacob K. Javits qui parle.

Il est donc exact que la République des U.S.A. travaille à effacer la hideuse plaie qui la défigure.

Rendre claire notion de la justice et du respect d'autrui à des hommes égarés par l'intérêt et la haine, sera, on s'en doute, œuvre de longue haleine et très ardue.

La force est moyen dérisoire ; la loi, argument de dernière heure. Le Sénat américain y est contraint.

En dépit des avertissements journalièrement lancés aux noirs des Etats du Sud : « Si tu es fatigué de vivre, vote et meurs » (ce qui n'est nullement propos platonique, le pasteur noir Georges Lee a été assassiné pour avoir conseillé à ses fidèles de se faire inscrire sur les listes électorales).

En dépit des représailles et des mesures de coercition de toutes sortes : le fermier noir qui prétend voter ne trouve plus d'acquéreur pour sa récolte ;

le commerçant plus de crédit auprès des banques ;

et l'employé, cela va sans dire, aucun « job » dans aucune maison ; en dépit de tout, les noirs réclament des droits que le Sénat est prêt à leur accorder.

La démocratie américaine — cent quatre-vingt millions de citoyens — va-t-elle enfin se réhabiliter aux yeux du monde et devant sa propre conscience, ou au contraire, sombrer dans le ridicule ?

Parfaitement persuadés de soutenir une cause indéfendable et de lutter pour

maintenir des privilèges condamnés d'avance, dix-huit sénateurs sudistes, exactement un homme par fraction de dix millions d'Américains, tiennent victorieusement en échec le Sénat tout entier. Grâce au jeu dit du « filibustering » et aux grotesques manœuvres qu'il autorise, la volonté de la nation américaine est entravée.

La loi rendant justice aux noirs, enfin, leur accordant une théorique égalité sociale, ne sera sans doute encore pas votée à cette session.

Les hauts faits du Ku Klux Klan se répéteront. Pour un temps. Qui peut en douter. Il est exigé un supplément de patience, de nouvelles épreuves de dignité, de grandeur seront imposées aux humbles nègres d'Amérique. Voici la coupure de presse justifiant l'emploi de terme de « grandeur » appliqué aux citoyens de botte et aux garçons de restaurant de la libre Amérique :

« Washington, 9 mars. — Les noirs luttent pour l'égalité de traitement entre les différents groupes raciaux. Leur stratégie est celle de la non-violence. Gandhi, l'homme d'Etat qui arracha l'indépendance de l'Inde aux Anglais, est pour eux un modèle. »

Pour un temps encore, les blancs de la libre Amérique seront à la torture comme vers en fourmière. Nul ne le contestera. C'est malgré les apparences, les Nègres qui tiennent le bon bout.

La preuve, cet ultime témoignage :

« Los Angeles, 12 mars. — Un blanc américain se transforme en noir pendant quelques semaines pour mieux juger des effets du racisme.

« Un dermatologiste fit subir un traitement pour lui noircir la peau à John Howard Griffin, puis celui-ci coupa ses cheveux très court et les fit teindre en noir.

« Ainsi maquillé, Griffin prit une chambre dans un hôtel réservé aux noirs. »

Passons sur ses aventures pour en arriver à la conclusion : « Griffin a maintenant retrouvé la blancheur de sa peau, mais certainement pas, dit-il, la paix de sa conscience. »

Ce qui, à notre avis, sera refusé à tout Américain digne du nom d'homme, tant que dureront les scandales et les crimes de la ségrégation raciale.

## Le Carnet de D.L.

### NOS DEUILS

Le décès subit à l'âge de 49 ans, du général Alfred MALLERET-JOINVILLE, a causé une profonde émotion parmi les amis de notre Mouvement qui connaissent son action héroïque sous l'occupation, et ses prises de position vigoureuses contre l'antisémitisme et le racisme.

Ancien chef d'état-major national des Forces Françaises de l'Intérieur, le général Joinville était vice-président de l'Association Nationale des Combattants de la Résistance, ainsi que de la Fédération des Officiers de Réserve Républicains, et membre du Comité Central du Parti Communiste Français.

Commandant pendant la dernière guerre une section du 21<sup>e</sup> régiment de marche de volontaires étrangers, il avait été fait prisonnier en juin 1940, avec ses hommes, parmi lesquels se trouvaient de nombreux juifs immigrés. C'est en avril 1942, après s'être évadé qu'il entra dans la Résistance.

Au cours de ces dernières années, il prit la parole à plusieurs manifestations organisées par le M.R.A.P., notamment à l'une de nos récentes Journées Nationales.

Le président Lyon-Caen a adressé les condoléances du M.R.A.P. à Mme Malleret-Joinville et à ses trois enfants.

★

Nous avons appris avec peine le décès de Mme J. Dutkiewitch. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille, notamment à son mari et à son beau-frère, dévoués amis de notre Mouvement.

### ENTR'AIDE

L'Union des Etudiants Juifs de France, 6, rue Ladande, Paris-14<sup>e</sup> (tél. SEG 60-21), lance un appel : venez en aide aux étudiants en leur louant des chambres et en leur proposant du travail (leçons, études surveillées).

## Sur un pèlerinage

(SUITE DE LA PAGE 1)

été limité à des mesures de surface, et qu'en particulier les amicales S.S. y fonctionnent depuis des années sans que le gouvernement fédéral ait apparemment trouvé à y redire.

D'un côté donc : dénazification radicale, pas de recrudescence du nazisme. De l'autre, indulgence et carence, floraison de croix gammées, profanations, injures, violences, bref, 1933 !

Comment ne pas conclure que l'attitude du gouvernement fédéral est responsable des incidents en question ?

Il l'a si bien senti, qu'à peine connues, violences et profanations ont été interdites :

— Il ne s'agit, nous disait-on, que de gamins inconscients, de plaisantins, de voyous sans attaches politiques ou encore de détraqués.

— Et s'il s'agissait de nazis ?

— Absurdité ! La nouvelle génération ignore Hitler dont elle ne connaît que l'activité dans le domaine des Ponts et Chaussées. Et l'ancienne a en horreur un parti qui l'a menée à la catastrophe. Ignorant la signification de la croix gammée la population peut en barbouiller les murs des villes : aucune importance, puisqu'il n'existe plus aucun rapport entre les symboles du nazisme et les opinions de la population.

Dès lors, pourquoi le pèlerinage à Bergen-Belsen ?

C'est que, aux yeux du monde extérieur, il importait que l'Allemagne Fédérale parût répudier, quelles qu'en fussent les origines, les manifestations hitlériennes de ces derniers mois.

Comment l'accuser de complaisance à l'égard du nazisme, dès lors que son gouvernement manifestait aussi clairement ses intentions de combattre la survivance d'un passé détestable ?

Nous permettra-t-on de dire que cet essai de dédouanement est à la fois hypocrite et simpliste ? Et qu'il souligne même la troublante carence de Bonn devant le problème de la dénazification.

M. Adenauer est-il en mesure d'affirmer que les anciens nazis militants ont été poursuivis et châtiés ?

Peut-il soutenir qu'ils ont été écartés de la vie publique ?

L'hitlérisme est-il expliqué à l'école ?

Les associations camouflées d'anciens S.S. vont-elles systématiquement être re-

cherchées, dissoutes et leurs membres poursuivis ?

Non, non et non.

Dès lors, le pèlerinage de Bergen-Belsen peut être considéré dans le meilleur des cas comme un geste spectaculaire mais inefficace. Et dans tous les autres comme une palinodie.

Je n'ignore pas les difficultés rencontrées, en matière de dénazification par l'Allemagne de l'Ouest. Lorsque, en 1945, je me trouvais à la limite des secteurs russe et américain, j'ai pu assister au véritable raz-de-marée des populations de l'Est vers l'Ouest. C'est que déjà, les Allemands ne se faisaient aucune illusion sur la rigueur de l'épuration soviétique. Les plus marqués se retrouvèrent donc nombreux en zone américaine, si nombreux même que le pays entier en était pourri.

Devant cette situation, deux attitudes possibles : la rigueur et la compromission. La rigueur mettrait Bonn en porte-à-faux vis à vis de Washington. Elle ne correspondait pas, de plus, à l'éthique bourgeoise et bien pensante du gouvernement ouest-allemand. Restait donc la compromission. Nous en voyons aujourd'hui les premiers fruits.

Et puisqu'il faut parler net, nous préférons voir M. Adenauer supprimer la pension que touche le général S.S. ancien adjoint personnel de Himmler, plutôt que de le suivre sur l'emplacement de Bergen-Belsen, fût-il accompagné par le représentant du congrès juif mondial.

### QUALITE EXTRA

PAIN AZYME en boîte d'origine d'un kilo  
FARINE DE PAIN AZYME en boîte d'origine de 500 gr.  
DANS TOUTES LES BOULANGERIES, EPICERIES  
ET COLLECTIVITES JUIVES

REHAUSSEZ VOTRE TABLE DE SEDER

AVEC LES MATZOT « AVIV » D'ISRAEL

croustillantes, renommées pour leur goût délicieux et strictement « Kasher »  
BOULANGERS, EPICIERS, COLLECTIVITES

Adressez vos commandes à l'importateur direct

## Sté Nouvelle Franco-Africaine

15, Rue du LOUVRE - PARIS

CEN. 07-37 et 79-66

Grâce à la vigilante  
intervention du M.R.A.P.

# Trois procès contre des racistes

## LE BOUCHER DE SAINT-QUENTIN

qui mit un enfant juif dans son frigidaire  
s'en tirera-t-il avec une amende de 60<sup>NF</sup> (amnistiée) ?

NOS lecteurs se rappellent l'affaire Jacobot, exemple douloureux de racisme et d'antisémitisme et pour laquelle nous avons décidé, à ce titre, de combattre jusqu'au bout.

Cette affaire était à nouveau évoquée devant la Cour d'Appel d'Amiens. En effet, le Tribunal de simple police de Saint-Quentin, le 14 avril dernier, avait condamné le commis boucher Théroouanne à 6.000 francs (anciens) d'amende pour violence légère, en dépit de la demande de la famille Jacobot, demande présentée par notre ami M<sup>e</sup> Marcel Manville, avocat à la Cour de Paris, membre du Bureau National du M.R.A.P., qui sollicitait l'incompétence du Tribunal de simple police : car les victimes estimaient que ces faits graves relevaient du Tribunal Correctionnel et non du Juge des contraventions.

### L'AFFAIRE

Les faits sont encore dans toutes les mémoires, et cela nous dispense d'en donner le détail.

Rappelons simplement qu'un boucher de Saint-Quentin, un certain Jandrain, aidé de trois de ses commis, dont Théroouanne, s'était emparé d'un gosse de 6 ans, le jeune Jacobot, d'origine israélienne ; ils l'avaient barbouillé de sang, puis enfermé dans le réfrigérateur de la boucherie.

L'enfant a été non seulement atteint d'une bronchite qui le tint alité durant trois semaines, mais il fut aussi sérieusement traumatisé, au point de souffrir de troubles nerveux.

La famille s'émut et porta plainte, mais il semble bien que sans notre Mouvement, qui alerta l'opinion publique, personne n'aurait été inquiété...

### UNE SINISTRE PLAISANTERIE

La plupart des grands quotidiens de la capitale avaient dépeché à Amiens des chroniqueurs judiciaires.

Aussitôt les débats entamés, on se rendit compte que Théroouanne n'était qu'un comparse à qui on avait demandé de jouer les imbéciles.

En effet, à une question de M<sup>e</sup> Manville, Théroouanne devait répondre que « juif » était pour lui synonyme de « radin » ; qu'il avait ignoré jusqu'à ce jour qu'on désignait par ce mot une race ou une religion... peut-être, dans la simplicité de son intelligence ignorait-il également qu'il s'agissait d'être humains !

M<sup>e</sup> Bordereau-Cusset rappela tout d'abord qu'il est des sujets sur lesquels toute plaisanterie devient goujaterie — ceci pour répondre à Théroouanne qui prétendait avoir voulu plaisanter.

Elle évoqua ensuite les jours sombres de l'occupation où des enfants de l'âge du jeune Jacobot furent les victimes du racisme et du sadisme d'individus qui ont d'irréparable façon marqué l'humanité.

Elle souligna avec force le caractère aberrant du jugement trop indulgent rendu en première instance, et demanda enfin avec émotion au Tribunal de flétrir comme il se doit de telles agressions contre un enfant.

### UNE JUSTE CAUSE

Notre ami M<sup>e</sup> Manville prit alors la parole.

« C'est avec quelque scrupule qu'un avocat se présente à la barre pour requérir une condamnation, car nous sommes des défenseurs et n'aimons pas devenir des accusateurs », devait-il déclarer.

« Mais dans cette affaire, c'est sans réticences que je viens demander à la Cour de réprimer avec la plus grande fermeté la plus injuste, la plus inqualifiable des agressions, celle commise contre un enfant sans défense, en raison de son origine raciale. »

Avec véhémence, l'avocat entreprit ensuite de critiquer le jugement de Saint-Quentin qui, non seulement, avait refusé de prendre en considération les certificats médicaux produits aux débats, mais avait refusé l'expertise médicale demandée :

« Il est singulier, déclara-t-il, que, dans ce procès, on ait fait une enquête sur la moralité de la victime et non pas sur celle du bourreau ! Une irritante impression naît de l'analyse de ce dossier et du premier jugement : on a le sentiment que, dès le départ, la plus grande indulgence a été mise au service de Jandrain et de ses complices. »

M<sup>e</sup> Manville rappela enfin la flambée antisémite du début de l'année :

« Il n'est pas d'usage qu'un avocat apporte son propre témoignage, mais un avocat est un homme et celui qui vous



M<sup>e</sup> Marcel MANVILLE  
et M<sup>e</sup> BORDEREAU-CUSSET



parle sait trop, d'expérience personnelle, quels sont les méfaits de l'intolérance et du racisme. Ce lui est une raison de plus de vous demander de rectifier ce jugement qui laisserait croire qu'on peut assouvir sa haine raciale pour 6.000 francs. »

Le Procureur Général rappela ensuite « qu'en France les causes justes sont toujours légitimes. Il est des jeux interdits parce que dangereux ».

Le défenseur de Théroouanne présenta une défense... élastique, reconnaissant que son client avait commis une « erreur », mais demandant la confirmation du premier jugement.

Il déclara à la stupéfaction générale qu'en créant une agitation artificielle autour d'une affaire banale, on galvaudait les grands principes, autour de faux problèmes, on favorisait le développement du racisme.

Ce qui signifie en clair : laissez-vous injurier et maltraiter pour ne pas créer d'hostilité envers vous !

### ETRANGE INDULGENCE

Lo Cour d'Appel d'Amiens a rendu, morde, son arrêt dans cette pénible affaire. La décision confirme le jugement du tribunal de police de St-Quentin qui avait condamné le garçon boucher Théroouanne à une amende de 6.000 francs légers... aussitôt amnistiée.

Malgré la demande des avocats de la partie civile, le tribunal n'a pas voulu retenir le délit de coups et blessures à enfants.

Mais l'affaire n'est pas pour autant terminée.

Lo Cour a renvoyé au 7 juin l'examen des dommages-intérêts.

M. Jacobot a décidé, d'autre part, de se pourvoir en Cassation.

## La mégère condamnée

AFFAIRE banale pour certains, affaire de principe pour nous. Car incontestablement la voisine de M. Lateb était raciste lorsqu'en guise d'arguments elle traitait son paisible voisin de sale bicot, sale crouille, sale race et qu'elle ajoutait « vous êtes là pour em...der les Français ».

La victime ayant alerté le M.R.A.P., l'action judiciaire fut déclenchée et menée par M<sup>e</sup> Placidi-Monnet, avocat à la Cour.

Devant la gravité et la nature des injures proférées le juge d'instance de Saint-Quen (Juge de Paix) condamna Mme Caudan à 50.000 francs de réparation au profit de l'Algérien Lateb.

## « DIMANCHE-MATIN »

excitait à la haine  
contre les médecins juifs...

« **N**OUS commençons, au M.R.A.P., à avoir une certaine expérience du comportement judiciaire de ceux qui sont inculpés d'actes racistes, qu'il s'agisse de diffamation raciale ou de coups et blessures. »

Ainsi commença notre ami M<sup>e</sup> Jean Schapira, membre du Bureau National du M.R.A.P. plaidant contre la feuille « Dimanche Matin ». Et de préciser :

« Nous avons toujours constaté deux faits : le premier, c'est que l'inculpé n'a pas, généralement le courage de ses opinions, et qu'il essaie de démontrer... qu'il est un antiraciste bon teint. Le second est que, comme dans la plupart des cas, il se trouve en présence d'une partie civile qui est une association dont les statuts prévoient l'action contre ce genre de délit, il invoque l'irrecevabilité. »

Le directeur de « Dimanche Matin », Roger Capgras, n'échappe pas à cette règle. Et pour ce qui est du premier point, nous quitterons le terrain judiciaire proprement dit pour entrer dans le domaine du théâtre : à un moment donné Capgras quittera la salle pour — dira son avocat — aller se faire faire une piqure. Et par qui ? Par un médecin juif, bien entendu.

Car ce qui est reproché à Capgras, c'est la parution dans son journal, en septembre 1957, de « lettres de lecteurs » injurieuses pour les médecins d'origine juive, et justifiant les crimes d'Hitler par de prétendus « abus » des Juifs. Ces lettres étaient assorties de commentaires favorables, et, faut-il le dire ? on n'en a pas retrouvé les auteurs.

M<sup>e</sup> Schapira rappelle que les poursuites ont été engagées par le Parquet, après que le M.R.A.P. l'eût alerté, et souligne que la loi sur la diffamation n'interdit pas la constitution de parties civiles dans les cas semblables. Qui donc peut se constituer partie civile sinon des associations comme la nôtre, d'autant plus que d'éminents médecins, très nombreux — que cite notre avocat — se sont associés explicitement à notre action judiciaire ?

Après avoir quelque peu éclairé le personnage de Capgras, mandataire des Halles actuellement en faillite, et qui a fait d'autres expériences malheureuses dans la presse (notamment sous l'occupation), M<sup>e</sup> Schapira montre que les trois éléments du délit de diffamation raciale sont réunis : allégation injurieuse, intention de nuire, intention d'exciter à la haine entre citoyens et habitants.

Il souligne qu'à « Dimanche Matin » (aujourd'hui disparu), « il régnait à l'état latent, endémique, une atmosphère antisémite ».

Capgras pour se défendre prétend avoir des amis juifs ? « Il n'a pas, constate M<sup>e</sup> Schapira, le mérite de la novation » Tout raciste n'a-t-il pas « son juif » ou « son noir » ? Xavier Vallat lui-même, qui fut commissaire général aux questions juives sous l'occupation n'a-t-il pas lui aussi ses deux ou trois anciens combattants juifs, à qui il a rendu un jour service ?...

Et s'adressant d'une voix vibrante d'émotion au Tribunal : « Vous ne pouvez pas ne pas sévir, s'écrie notre avocat, et cela non seulement en raison des faits de la cause, qui sont précis, mais parce qu'il existe actuellement de par le monde un certain nombre de faits, d'événements qui nous obligent à réfléchir sérieusement sur les problèmes du racisme... »

« Nous appartenons, conclut-il, à une nation où ce genre d'état d'esprit, ce genre



M<sup>e</sup> Jean SCHAPIRA

de propagande n'ont pas cours, ou, si elles ont cours, elles sont teintées de leur véritable origine, qui est une origine étrangère, et nous ne voulons plus les revoir, jamais !... »

#

Plaidant au nom de l'Association des Médecins Israélites de France (A.M.I.F.), M<sup>e</sup> Breitman s'associe aux arguments de M<sup>e</sup> Schapira. En quelques mots, elle montre que les médecins juifs ne sont pas moins dévoués que les autres. Elle rappelle, par exemple, que « c'est un médecin juif exerçant à Bordeaux qui, en 1135, a rédigé une prière dont le texte a été pris comme base du serment de la Faculté de Montpellier et de diverses autres Facultés. »

Soulignant le caractère diffamatoire et provocateur des écrits publiés par « Dimanche Matin », elle demande la condamnation exemplaire de Capgras, la publication du jugement dans cinq journaux, ainsi qu'un franc symbolique de dommages-intérêts.

#

Puis c'est le Procureur qui, après avoir relevé des inexactitudes dans les conclusions déposées par l'avocat de Capgras, déclare :

« Je partage pleinement ce qui a été dit excellemment par la partie civile. Le délit est incontestablement établi. Ce qui est en cause dans cette affaire, ce ne sont pas des intérêts particuliers, beaucoup plus, c'est l'intérêt de la collectivité nationale... Je demande une application particulièrement ferme de la loi. »

#

Quant à la plaidoierie de l'avocat de Capgras, elle se résume à ceci : Il y a toujours eu de l'antisémitisme et il y en aura toujours, c'est un grave problème et on ne le résoudra pas en condamnant mon client ; celui-ci d'ailleurs n'est pour rien dans la publication des lettres de lecteurs incriminées ; et puis c'est un ami des Juifs : ne suis-je pas son avocat ?

Précisons que cet avocat s'appelle Georges Hazan. Nous ne pouvons faire mieux, à son sujet que de poser la même question que Madeleine Jacob dans « Libération » : « Serait-il du côté de la défense si, au lieu de s'en prendre aux médecins israéliens, son client s'en était pris, dans les mêmes termes, aux avocats de cette confession ? ... »

### CAPGRAS CONDAMNÉ

Le 17 mars, le Tribunal a rendu son jugement : le M.R.A.P. a été débouté, en application d'une certaine jurisprudence, contrairement à ce qui s'était passé, l'été dernier dans l'affaire Hiegel.

Mais nous avons la satisfaction de voir Capgras condamné à la peine de 100.000 anciens francs d'amende.

Puisse cette juste sanction faire réfléchir tous ceux qui, désormais, seraient tentés de l'imiter !

### ANNONCE

Echangerais 4 pièces tout confort contre plus grand, ou contre 2 appartements de 3 pièces dans même immeuble, avec possibilités professionnelles, en location ou en toute propriété.

Tél. 250-78-44, le soir.

ROME 5 - 6 Mars 1960

# Le Congrès international contre l'antisémitisme

(Suite de la page 1)

## Le rapport

Puis le sénateur Pietro Caleffi présenta un substantiel rapport d'introduction. Il rappela quel fut l'atroce martyrologe des peuples naguère victimes du nazisme, analysant le processus de désagrégation, de négation de l'intelligence, de la culture, de la pensée par lequel les nazis et leurs alliés fascistes purent isoler, puis entreprendre la destruction physique de leurs adversaires. Il expliqua pourquoi les nazis avaient eu besoin du racisme par lequel ils imposèrent à tous les peuples soumis la terreur et la menace permanente de l'extermination. Le massacre de six millions de juifs, coupables seulement d'être nés juifs donna la mesure tragique de ce à quoi aboutit le pouvoir bestial du fascisme. Les peuples, dont par millions les filles et les fils ont versé le sang pour la liberté du monde doivent empêcher la renaissance de l'antisémitisme, premier signe du péril qui pèserait demain sur tous les hommes...

## Les délégations

La délégation française à la Conférence de Rome comprenait, outre Charles Palant et M<sup>r</sup> Jean Schapira, représentant le M.R.A.P., MM. Debu-Bridel, Cerf-Ferrière et Pierre Villon (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance), André Leroy et Albert Forcinal (Fédération Internationale de la Résistance), Mlle Louise Alean, MM. Roger Arnoult, Fansten, Gelbhart, Romer, Tulet, Valley, représentant diverses associations d'anciens déportés; MM. Alfred Grant et Henri Rapoport (Union des Sociétés Juives), Albert Youdine et Dr Hirschmann (U.J.R.E.), Dr Danowski et Leon Salamon (Anciens Combattants Juifs).

Outre les délégués italiens cités dans le compte rendu ci-dessus, signalons ceux d'Autriche (Dr Julius Deutsch, pasteur Erwin Kock), de Belgique (G. Jospa), du Danemark (M. Schoeh), de Grèce (MM. Economides, Stantanos, Pyromaglon et Tsigaras, députés), de Hongrie (MM. Gabor, Foldes et Vas), de Pologne (MM. Barszceroski, Kowaleski, Podrowinski), de République Fédérale Allemande (MM. Koppel, Dachman, le professeur Endes, Sirch, Zimmerle), de Tchécoslovaquie (MM. Karnik, Landa, Vodicka, Ziak, Zbitza), des U.S.A. (Mme Torbin) et d'Union Soviétique (Mme Marina Ciocina, MM. Kulikov, Kozlov, Krassiev et Lukin).

## Les débats

Tandis que les débats se poursuivaient au Palais de Venise, une commission fut chargée de rédiger le texte de l'appel qu'on lira ci-dessous.

A l'unanimité, la Commission désigna Charles Palant comme rapporteur devant la Conférence.

A la tribune de la conférence, comme au sein de cette commission, la confrontation des points de vue fut des plus fructueuses.

Témoignant des vastes mouvements de masses qui, dans tous les pays avaient riposté à l'agitation néo-nazie de janvier, les délégués affirmèrent leur confiance dans l'action résolue des antiracistes.

Particulièrement émouvantes furent les interventions des délégués allemands de l'ouest qui surent dire combien était lourde leur propre responsabilité et difficile le combat qu'ils mènent contre les forces auxquelles ils s'opposent et qu'encourage la reconstitution du militarisme.

Avec des accents d'une émouvante sincérité, Polonais et Soviétiques dirent leur confiance dans l'action des masses pour s'opposer à la renaissance des périls auxquels leurs peuples avaient payé de si lourds tributs.

Les délégués français furent écoutés avec le plus vif intérêt et notamment M<sup>r</sup> Jean Schapira, du Bureau National du M.R.A.P.

L'expérience acquise par le M.R.A.P. dans la lutte contre le racisme, soutenue depuis onze ans, les grandes manifestations suscitées par notre Mouvement dans la dernière période, l'importance de chacune des Journées Nationales, valurent à nos représentants, Charles Palant, secrétaire général et M<sup>r</sup> Jean Schapira, des marques particulières d'estime et d'amitié.

\*\*

Par deux fois les délégués interrompirent leurs travaux, se rendant, samedi, à 18 heures, à la grande synagogue de Rome où une couronne fut déposée devant la plaque commémorative des juifs déportés.

Dimanche, à midi, tous les délégués allèrent se recueillir devant le monument des Fosses adriatiques ou trois cent-trente-trois patriotes italiens furent mitailés et ensevelis par les nazis.

\*\*

A l'issue des travaux de la Conférence internationale contre l'antisémitisme, un message a été adressé au pape Jean XXIII.

La Conférence a également adopté une résolution invitant les organisations de tous les pays à faire du 19 avril, date anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie, une journée internationale de lutte contre l'antisémitisme et le nazisme.

## L'appel final

**Q**UINZE ans se sont écoulés depuis la victoire si chèrement acquise sur le nazisme.

L'aspiration légitime des peuples à la paix, ainsi que les immenses progrès de la science et de la technique ouvrent pour le genre humain la perspective d'une existence pacifique et fraternelle, débarrassée du nazisme et de ses méfaits, de la haine antisémite et raciste.

Mais voici que, partie d'Allemagne occidentale en une vague qui a déferlé sur l'Europe et au-delà, la croix gammée a fait sa réapparition.

Ce signe sanglant évoque les dizaines de millions d'êtres de toutes nationalités massacrés par les nazis et notamment les six millions d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfants exterminés pour le seul crime d'être nés juifs.

Les propagandes nazies, antisémites et racistes, constituent une grave menace non seulement pour tous ceux qu'elles visent mais pour tous les peuples, tous les hommes épris de paix et soucieux de leur bonheur.

**L**ES délégués à la Conférence contre l'antisémitisme, réunis à Rome les 5 et 6 mars 1960 et provenant de Belgique, d'Autriche, de la République Fédérale allemande, de France, de Hongrie, d'Union Soviétique, de Grèce, de Pologne, de Tchécoslovaquie, du Danemark, de Hollande et d'Italie saluent le grand mouvement de solidarité humaine auquel ont participé d'immenses foules protestant contre l'agitation antisémite et néo-nazie.

Cette agitation est inspirée et dirigée par les milieux néo-nazis de cette partie de l'Allemagne où ils ont conservé une influence sur la vie politique, économique et sociale que renforce la reconstitution du militarisme.

L'agitation antisémite a trouvé des prolongements inquiétants dans divers pays où subsistent ou se forment des groupements fascistes assurés de la collaboration des réfugiés hitlériens.

Les délégués à la Conférence adressent un appel à tous les peuples, à tous les gouvernements, à toutes les autorités spirituelles et politiques :

Bannissez de vos lois, de l'éducation dispensée à la jeunesse tout ce qui va à l'encontre de la fraternité, de la dignité de la personne humaine.

Interdisez les propagandes de haine et de discrimination raciale.

Mettez hors la loi et hors d'état de nuire ceux qui se réclament des théories racistes qui désagrègent et dressent les peuples les uns contre les autres.

Œuvrez à la fraternité, à l'égalité et au respect entre tous les hommes.

Ne tolérez pas que ceux qui, sous le drapeau du nazisme, ont ensanglanté l'univers de leurs crimes, puissent à nouveau menacer la paix.

Rome, 6 mars 1960.



La séance d'ouverture de la Conférence, au Capitole, le 5 mars. On reconnaît notamment, parmi les délégués, MM. Pierre Villon, Cerf-Ferrière, Forcinal, Youdine, Romer, Alfred Grant, ainsi que les délégués du M.R.A.P., Charles Palant et M<sup>r</sup> Schapira.

## Réflexions sur le voyage de M. Khrouchtchev

(SUITE DE LA PAGE 1)

**Q**'ATTEND ce peuple du voyage de M. Khrouchtchev?

D'abord une amélioration des relations franco-soviétiques. Cette amélioration peut être un facteur de paix en Europe. Elle est d'autant plus nécessaire que les récents développements de la situation politique, en Allemagne de l'Ouest — notamment la renaissance de l'antisémitisme et les pourparlers secrets avec le gouvernement de Franco, pour l'installation en Espagne, dans notre dos, de bases militaires allemandes — viennent de tirer la sonnette d'alarme et de nous rappeler fort opportunément au sens des réalités. Chaque fois que les signes avant-coureurs du militarisme apparaissent au-delà du Rhin, le peuple français, par raison, par instinct et parce qu'il n'a pas oublié les défenseurs de Stalingrad, regardera vers l'Union Soviétique.

En second lieu, une chance supplémentaire de voir la Conférence au sommet aboutir à des résultats positifs, notamment en matière de désarmement. On connaît, sur ce point, les thèses du gouvernement soviétique. Même à ses adversaires, du moins à ceux qui sont de bonne foi, M. Khrouchtchev apparaît comme un partisan sincère d'une paix dont son pays a besoin pour poursuivre son expérience, comme le champion le plus déterminé à la coexistence pacifique; les propositions de désarmement qu'il a faites, en Amérique, à la tribune des Nations Unies, ses récentes déclarations sur le contrôle, l'attitude de ses représentants à la conférence des experts atomistes à Genève, tous ces efforts continus et patients ont retenu l'attention de tous ceux qui désirent la paix des peuples et sont aussi nombreux à l'Ouest qu'à l'Est, s'ils sont parfois moins influents. Les thèses soviétiques, on le sait, ne coïncident pas précisément avec les conceptions du général de Gaulle, pour ne rien dire des opinions de ses ministres qui ont fort peu d'influence sur l'orientation de notre politique étrangère. Mais c'est de la discussion que jaillit la lumière. Le contact de deux hommes aussi différents — l'ancien mineur, le militant ouvrier, le communiste, et l'ancien élève de Saint-Cyr, l'auteur des livres où s'étale plutôt le culte du passé que le souci de s'ap-

puyer sur le peuple — peut avoir d'heureux résultats. Souhaitons que M. Khrouchtchev, dont la force de persuasion est grande et la dialectique habile, montre à son interlocuteur que le chemin de la vraie grandeur passe aujourd'hui par la paix et la coopération internationale dans tous les domaines.

La troisième cause à l'intérêt que porteront les masses françaises au voyage du chef du gouvernement soviétique est que M. Khrouchtchev est le messager d'un grand peuple, dont l'action, les sacrifices et les efforts méritent l'admiration de tous ceux que la passion n'aveugle pas. Ce peuple tient aujourd'hui entre ses mains la flamme révolutionnaire — qui fut jadis aux mains de nos pères. On peut ne pas aimer ou redouter le communisme et ne pas approuver sans réserves la politique du Kremlin. Mais comment nier la valeur, pour l'humanité tout entière et notamment pour les peuples sous-développés qui en sont la partie la plus importante, de l'expérience sociale, politique et humaine qui se poursuit en Union Soviétique? Comment ne pas admettre que le bilan est positif? Comment ne pas savoir gré aux savants soviétiques de leurs découvertes? Et comment ne pas voir qu'en U.R.S.S., plus qu'ailleurs, les progrès du savoir sont liés à tout l'effort du peuple. C'est pourquoi il eût été bon que M. Khrouchtchev pût échanger ses vues, avec les intellectuels français, sur les conditions sociales les plus favorables à la science et à la culture — et aussi sur certains aspects scientifiques et techniques du désarmement.

Les membres du Mouvement contre le Racisme et l'Antisémitisme et pour la Paix seront certainement au premier rang de ceux qui témoigneront à M. Khrouchtchev l'estime et l'affection du peuple français. Depuis qu'il est au pouvoir, il n'y a plus, en U.R.S.S., de procès des blouses blanches. En M. Khrouchtchev, nous saluons, non seulement le chef d'un grand pays, allié, hier, de tout ce qui lutta dans le monde contre l'hitlérisme, mais encore le serviteur et le champion de deux grandes idées : la paix par le désarmement, et la coexistence pacifique donc l'amitié des peuples.

Pierre COT.

## Le Colloque de la Sorbonne

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, nous complétons ici le compte rendu du Colloque des Enseignants et Educateurs sur le racisme, qui s'est tenu le 14 février, à la Sorbonne, à la suite d'une initiative de notre Mouvement.

Nous sommes heureux de publier les messages de VERCORS, des professeurs Louis MASSIGNON et Henri WALLON, de M. Louis Paul AUJOLAT, ancien ministre.

Notre dernier numéro contenait, rappelons-le, la résolution générale,

ainsi que de larges extraits des interventions de diverses personnalités : MM. René CLOZIER, président de la Commission préparatoire ; Léon LYON-CAEN, président du M. R.A.P. ; Daniel MAYER, président de la Ligue des Droits de l'Homme ; Henri FAURE, président de la Ligue de l'Enseignement ; le professeur Marc-André BLOCH, rapporteur ; le rabbin SIRAT, l'abbé Jean PIHAN, le R.P. DEMANN, Mme Fernande SECLER-RIOU, inspectrice honoraire.

Quelques exemplaires de ce numéro peuvent être envoyés sur demande.

## Témoigner pour la Justice

**L** faut s'attaquer au complexe de « supériorité raciale » qui traite comme des hors-la-loi des hommes d'Outre-Mer que leur condition humaine de sous-développés nous a rendus colonisables et a livrés à l'arbitraire de notre jurisprudence.

Au fond de leurs consciences, comme des nôtres, il y a des lois non écrites que nous méconnaissons en eux :

- le respect de la parole donnée,
- le droit d'asile, supérieur à tout devoir d'une juste guerre : droit timidement évoqué en 1949-51 dans les conventions de Genève et dans les instances nord-africaines du Comité de la Croix Rouge Internationale.

Ces lois non-écrites protestent contre l'introduction dans l'enseignement — public et privé — d'une « morale nationaliste fermée », qui engendre la croyance en l'efficacité de la violence et de sa technique psychosomatique.

Déjà Pascal avait marqué fortement que la Vérité, diamétralement opposée à la violence, ne rallie que lentement les masses à la raison. Aussi nous faut-il, de suite, prendre position engagée, aventureuse, héroïque même : « point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer ».

C'est individuellement que chacun apprend à rendre ce témoignage d'assainissement civique et antiraciste. Un fils peut et doit s'interposer entre l'égoïsme maternel et l'hôte dont cet égoïsme lèse les droits ; un frère peut et doit s'interposer entre son camarade de combat et le prisonnier qu'il malmeine.

Même si, dans ce geste de défense du véritable honneur de la France devant les

nations, nous sommes momentanément vaincus, nous avons témoigné pour la Justice et elle vaincra.

Il est absurde de vouloir rayer des manuels scolaires le supplice d'Antigone ou de Jeanne d'Arc, sous prétexte que l'éducation d'une nation forte ne doit pas citer en exemple les échecs de ses victimes.

Pas plus sur le théâtre de la conjoncture internationale que dans les saynètes scolaires, le visage de la France ne doit porter cagoule ; comme Antigone, comme Jeanne, la France est venue au monde pour partager, non pas la haine, mais l'Amitié.

**Louis MASSIGNON**

Professeur honoraire  
au Collège de France

## AMITIÉS NÉCESSAIRES

**L**ES manifestations antisémites de ces derniers mois ont surpris et troublé des milliers de braves gens dans l'honnêteté de leur conscience, en même temps qu'à la faveur de l'émancipation des jeunes nations africaines ils apercevaient avec stupéfaction l'ampleur des ressentiments nés de la colonialisation.

Auront-ils eu le courage et la lucidité de s'interroger eux-mêmes ? Ils pour-

## UN DANGEREUX CHEMINEMENT

**J**E voudrais seulement insister ici sur les différentes sortes d'influences auxquelles les enfants sont accessibles pour le bien et pour le mal. Elles appartiennent à des instances, à des niveaux divers de la vie psychique.

Commençons par l'instance intellectuelle, par le niveau des connaissances et du raisonnement, non qu'il soit toujours le plus efficace pour gouverner notre conduite, mais parce qu'il se confond avec notre conscience claire et distincte, parce qu'il est le lieu des justifications idéologiques, parce que les arguments verbaux ne lui font pas défaut. Il est facile d'en prévoir la puissance et les limites. Il prête à la discussion mais sans aboutir nécessairement à la conviction, il prête à l'information mais sans modifier toujours les préventions. Il offre pourtant un terrain d'élection à l'enseignement, à la critique des erreurs, des confusions qui sont à la base du racisme, des perversions idéologiques dont il se prévaut. Malheureusement, l'idéologie du racisme n'en est souvent pas la cause mais le masque, le prétexte ou l'habit de propagande. Ses racines plongent dans des sensibilités obscures, inavouées, mais puissantes, d'agressivité et de violence que la civilisation condamne, mais qui font irruption dans nos sociétés contemporaines sous le couvert de civilisations soi-disant plus évoluées, ou de prétendues supériorités raciales.

Il en résulte des réactions passionnelles de répugnance ou de haine, d'autant plus incoercibles qu'elles sont habituellement conditionnées par une particula-

rité plus futile des personnes ou des populations excrécées : couleur de la peau, traits du visage ou du comportement habituel. Par une sorte d'allergie émotionnelle l'excitation attachée à ces traits va croissant et de la simple malveillance pour aboutir à la persécution, à la torture, au désir d'extermination soit individuelle comme le lynchage des nègres en Amérique, soit collectif comme le génocide hitlérien des Juifs.

C'est cette tendance du racisme à une irénésie graduelle qui doit rendre attentif à ses manifestations, même celles d'apparence dérisoire et de conséquence somme toute négligeables. L'éducateur doit réprimer dès ses prémisses cette naissance inimitié ou dépréciation raciale. Les appellations de « sale juif, sale bicot, sale négro » même échangées par jeu peuvent laisser des traces dans l'esprit de l'enfant, toujours enclin à donner aux mots un contenu réaliste, comme à prendre davantage des infériorités supposées chez autrui.

Ces précautions ne sont qu'une petite partie des mesures à prendre pour empêcher la mentalité raciste de se développer chez les enfants, mais elles sont indispensables. Donner par le récit et par l'image des exemples de solidarité interraciale auxquels l'enfant puisse vouloir s'identifier est sans doute également nécessaire et c'est de quoi ce Colloque doit discuter.

**Henri WALLON**

Professeur honoraire  
au Collège de France

der nos distances, entre gens de même tissu épidermique, culturel et social.

Il y a des mythes à détruire, une paresse à vaincre, tant il est difficile de sortir de ses schèmes habituels pour affronter ceux d'autrui ; il y a des convictions à structurer et à raffermir, des intérêts à éveiller et à approfondir, des solidarités à découvrir ou à créer.

Médecin dans la brousse africaine, et à titre privé, pendant dix ans, je me suis trouvé au contact de deux races, de deux civilisations ; j'ai pu mesurer le caractère insidieux des préjugés raciaux, leur nocivité diffuse, leur ténacité, et combien ils viennent de loin. A bien des égards, le tâche du médecin s'apparente à celle de l'éducateur. Me voici depuis quinze ans chargé d'ouvrir de jeunes hommes, de jeunes femmes, tous techniciens, aux responsabilités humaines d'une coopération interraciale quotidienne.

Il m'est permis de porter un jugement sur la mission des enseignants et des éducateurs. On ne l'estimera jamais à sa pleine mesure, tant il est nécessaire de se trouver toujours, et de plus en plus, à la fine pointe de sa propre culture et de ses propres convictions pour être accueillant à celles des autres.

Comment d'ailleurs peut-on se prétendre universitaire et raciste ? Il y a antinomie entre ces deux professions de foi. Les amitiés nouées à l'âge étudiant sont parmi les plus vraies, elles se révèlent les plus fécondes et demeurent les plus solides. Dahoméen, Japonais, Laotien, Martiniquais, Polonais, Français, nous sommes restés fidèles à l'amitié de notre jeunesse, à ses exigences, à sa totale et franche confiance... et trente ans plus tard l'Occidental a le sentiment très net d'avoir reçu beaucoup plus qu'il n'a pu donner.

Pourquoi les étudiants se priveraient-ils aujourd'hui de rencontres et d'amitiés semblables, quand nos Universités continuent à attirer des représentants du monde entier ?

Pourquoi, aux yeux de ces Africains, de ces Asiatiques, nos hôtes, la famille française conserverait-elle la réputation d'être parmi les moins hospitalières du monde ?

Pourquoi les parents ne favoriseraient-ils pas, en famille, cette ouverture de leurs enfants, même tout jeunes, à la compréhension internationale ? Leur faudra-t-il encore longtemps pour comprendre que le racisme larvé se nourrit d'un complexe d'impressions ressenties ou d'attitudes adoptées dès le plus jeune âge ?

Il appartient aux enseignants et aux éducateurs d'agir sur les parents comme sur les enfants pour abattre ces préjugés et opérer des brèches qui deviendront de vastes ouvertures.

**Louis-Paul AUJOLAT**

Ancien ministre  
Président  
du Mouvement International  
pour l'Union Fraternelle  
entre les Races

## Le message de Vercors

(Suite de la première page.)

iet sur le plan même où veulent nous entraîner justement les racistes, c'est tomber dans leur piège.

Car si nous argumentons, si nous voulons prouver dans ce domaine, nous admettons du même coup que cette égalité biologique et intellectuelle peut être mise en discussion, et par conséquent que si il se révélait après tout qu'il existe une certaine différence, c'est donc que les racistes auraient raison.

Il est clair que nous ne devons pas même admettre, en aucune mesure, cette hypothèse. Il est clair que même s'il y avait une différence biologique, et même si elle était grande, et même si sur ce point les racistes pouvaient prétendre qu'ils ont raison, il faut montrer aux enfants que cela ne changerait rien, que sur le plan social et moral les racistes n'en auraient pas moins absolument tort, que le racisme ne serait pas moins anti-humain et criminel.

Il faut leur montrer que les Droits de l'Homme, comme d'ailleurs ses devoirs envers les autres hommes, quels qu'ils soient, ne dépendent d'aucune appartenance à une race ou à une autre, d'aucune égalité ou supériorité biologique ou intellectuelle, mais qu'ils sont fondés sur ce qui, dans le comportement de l'homme, le distingue et le sépare de l'animalité. Ce qu'il faut montrer sans relâche à l'enfant, c'est que ce qu'il fera, ce qu'il pensera, sera plus ou moins humain, selon que cette action, que cette pensée le rapprochera ou l'éloignera du comportement animal. Que ce comportement ne dépend pas, ne peut jamais dépendre des doigts de pied, du volume du crâne, du faciès, de la couleur de l'épiderme, du nombre ou de la disposition des vertèbres, mais de ce que Max Scheler appelle l'esprit religieux, de ce que d'autres appellent, rébellion, ou exil, ou liberté existentielle, ou volonté organisatrice, conquête de la nature, peu importe le nom, pourvu qu'il soit bien clair que l'ordre humain est par essence, qu'il soit chrétien ou marxiste, ou n'importe quoi,

est toujours par essence ce qui s'oppose à l'ordre naturel, pour le surmonter ou le transformer ; et que par conséquent, tout retour, tout recours à l'ordre naturel est fatalement anti ou retro-humain. Et pour ceux qui prétendent établir une hiérarchie des races humaines et des droits différents de ces races en vertu justement d'une inégalité naturelle, biologique ou psychologique, même et surtout si cette inégalité existait, eh bien, ils proposent de ce fait une thèse antihumaine, retro-humaine, animalisante, et donc insoutenable, absurde — et criminelle.

Tandis que si nous commençons par accepter la discussion sur le plan biologique, et même si nous sommes sûrs de pouvoir prouver qu'aucune différence n'existe, nous nous mettons déjà en posture d'avocats, c'est-à-dire une mauvaise posture dans le domaine éducatif qui est celui qui nous préoccupe.

Car pensons-nous vraiment que les racistes, du moins ceux qui sont intelligents et cultivés, soient plus que nous-mêmes à cette soi-disant supériorité biologique ? Ils n'y croient pas davantage et s'en moquent pas mal. La vérité, c'est qu'ils connaissent et utilisent certaine sensibilité publique sur ce point (le faciès, la couleur de la peau) qu'ils exploitent sans vergogne pour leurs visées impérialistes, et continueront de l'exploiter tant qu'ils pourront. J'adjure qu'on réfléchisse bien avant d'entrer dans leur jeu auprès des enfants. « Il sera facile de prouver », disons-nous ? Mais non, pas si facile, à partir du moment où nous aurons introduit nous-mêmes le cheval de Troie des arguments pour et contre, des preuves que l'adversaire peut toujours discuter et qui exigeront de nouveaux arguments, et ainsi de suite. Pensez seulement à l'angle facial comparé, que chacun peut trouver dans le Larousse, chez le Blanc et le Noir ; sans parler du poids du cerveau chez les Pygmées, du pouce du pied articulé chez les Veddah, etc., etc... Cela deviendra vite une discussion de savants, l'enfant saura-t-il juger qui a raison et qui a tort ? Il de-

mandera à ses parents et croira ce qu'ils lui diront.

Je suis certain que ce qu'il faut faire, c'est exactement le contraire. Que ce qu'il faut montrer au contraire aux enfants, dès le départ, c'est que ce que nous appelons *humanité* se situe justement *hors de toute biologie*. Absolument hors du terrain où les racistes prétendent se tenir, et seraient trop heureux de nous entraîner.

Je répète que ce qu'il faut montrer aux enfants, c'est que l'égalité foncière entre les hommes, en ce qui concerne leurs droits et leurs devoirs, que cette égalité quelle que soit leur couleur et leur origine ne dépend pas des degrés d'une échelle biologique, dont nous n'avons même pas à prouver qu'elle n'existe pas. Car tout de même une certaine échelle existe et nous n'y pouvons rien, et on aura vite fait, à ces enfants, de leur brouiller les idées, chez eux ou dans leur milieu si le racisme y fleurit.

J'adjure les éducateurs qu'ils y réfléchissent bien. Certes, la tentation est grande de répondre aux racistes dans leur propre domaine, quand on est aussi sûr que nous le sommes qu'ils ont tort. Mais je répète que c'est une tentation dangereuse. Certes, on peut leur répondre aussi sur ce plan-là par dessus le marché, si l'on y tient. Montrer que même sur ce plan-là il se trouve que les racistes ont tort. Mais à condition que ce soit par dessus le marché, à condition d'avoir montré d'abord que c'est d'ailleurs sans aucune importance qu'ils aient tort ou raison sur ce plan-là, c'est-à-dire à condition d'avoir d'abord montré que, de toutes façons, rien ne serait changé. A condition par conséquent d'avoir montré d'abord, de façon indubitable pour l'enfant, que ce qui fera de lui *un homme*, avec les droits et les devoirs d'un homme, ce n'est pas, ce ne sera jamais sa constitution biologique ni celle de son voisin, mais le bon usage de son cerveau dans la lutte qu'il mènera, avec toute l'humanité, contre les obstacles opposés par la nature à l'épanouissement de l'espèce humaine et à sa connaissance d'elle-même et des choses, en deux mots, à sa victoire, à son règne matériel et spirituel sur le reste de l'univers.

# Nous ne tolérons pas... l'intolérance

Notre enquête sur la jeunesse française contre le racisme continue. Nous avons publié dans nos précédents numéros le point de vue de représentants des organisations les plus diverses : Union Nationale des Etudiants de France, Jeunes de la C.G.T., Eclaireurs Unionistes, Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Union des Etudiants Communistes, Fédération Française des Etudiants Catholiques. Voici maintenant l'article que nous a adressé M. Louis Rousselle, président de la Fédération des Francs et Franches Camarades (Patronages Laïques).

LES Francs et Franches Camarades, Fédération Nationale des Patronages Laïques et Centres Aérés, ne reconnaissent aucune discrimination fondée sur les croyances religieuses ou les opinions politiques et naturellement sur la prétendue question de race.

Nous noterons en passant, après bien d'autres, que si les notions d'appartenance à une religion ou à un parti politique sont généralement claires, la notion de race est souvent une absurdité.

Il va sans dire que nous rejetons absolument l'odieux racisme qui a empoisonné si longtemps beaucoup de pays d'Europe. Il n'est pas admissible qu'après les crimes des nazis on puisse encore voir sur les murs de Paris, ou sur quelques publications infâmes des appels au meurtre contre une catégorie d'hommes dont « la race » ou la religion continue à déplaire à quelques chiens enragés, qu'il eût fallu mettre hors d'état de nuire.

Pour ceux d'entre nous qui ont vécu l'affaire Finaly, les causes de la persistance des haines ancestrales contre les Juifs, sont d'ailleurs bien connues. Aussi longtemps que les Juifs continueront à être dénoncés par les catéchismes comme les responsables d'un déicide, il se trouvera des esprits faibles pour tirer les conséquences extrêmes de cette accusation et vouer les « coupables » à la mort.

Mais il est une autre manifestation du racisme qui s'exerce contre des hommes que des particularités ethniques distinguent de nous.

Nous avons été outrés l'été dernier par les violences exercées contre des Français d'origine antillaise, par quelques jeunes excités. Nous n'avons pas de haine contre ces jeunes, si coupables soient-ils ; il est si facile d'agir sur des adolescents, de les persuader de la sainte-

té d'une cause et d'armer leurs bras contre l'ennemi qu'on leur a désigné ! Les coupables sont les misérables qui entretiennent l'esprit raciste et qui lui cherchent sans cesse un nouvel aliment. Quelle que soit notre tolérance pour les opinions des hommes qui ne pensent pas comme nous, elle ne s'étend pas aux

PAR

**Louis ROUSSELLE**

Président de la Fédération des Francs et Franches Camarades (Patronages Laïques)

fanatiques et aux assassins et au nom même de la tolérance, nous sommes nombreux à penser qu'il ne faut pas supporter leurs méfaits.

Nous avons, du reste, fait connaître notre manière de voir à ce sujet aux autres Mouvements de Jeunesse et aux Pouvoirs Publics.

Dans nos Patronages, dans nos Centres Aérés, nous accueillons tous les enfants quelle que soit la couleur de leur peau et bien entendu sans leur demander quelles sont les convictions politiques ou

religieuses de leurs parents, qui ne nous regardent pas. Nos guides, nos moniteurs sont d'origine et d'opinion variées. Peu nous importe, s'ils aiment tous les enfants d'un même amour et s'ils ont ancré au cœur le respect de l'âme enfantine.

En 1959, comme chaque année du reste, mais peut-être plus que par le passé, nous avons accueilli des stagiaires venus d'Outre-Mer, pour s'initier à nos méthodes éducatives et en faire bénéficier les enfants de leurs territoires. Depuis longtemps nos Instructeurs vont sur place, en Afrique notamment, se mettre à la disposition de nos Camarades qui veulent créer des Patronages ou des Centres Aérés.

Comme toutes les Œuvres Laïques, nous nous efforçons de travailler à développer chez l'homme dès l'enfance et l'adolescence, l'esprit de compréhension réciproque et le sens de la fraternité humaine. Tous ce qui est appel aux instincts primitifs dressant des créatures humaines contre d'autres créatures humaines nous paraît la survivance d'un âge révolu d'ignorance et de sottise.

Nous avons foi dans la raison et dans les germes d'altruisme qui sont aux cœurs des hommes pour la patiente réalisation d'une humanité plus juste et plus sage, où règneront la paix et l'amour.

Cinéma

Un grand film de fraternité :

« ETOILES »

Le lendemain de la Libération, Vercors avait évoqué *La Marche à l'Etoile*. Celle qui avait guidé un jeune étranger vers la France, l'avait incité à offrir sa vie à la patrie des Droits de l'Homme.

L'étoile, c'était aussi l'insigne dont les nazis, ressuscitant, sept cents ans après, la règle d'un vieux Concile de l'Eglise, prétendaient marquer d'infamie les Juifs. Mais cette étoile devait à jamais s'accrocher aux bourreaux. Arrachées aux vêtements des corps suppliciés, les petites étoiles allaient venger les martyrs, rayonner victorieuses, sur la honte et sur la défaite des Hitlériens.

Ces mêmes étoiles ont inspiré ce grand film de fraternité. Il nous vient, consacré par le Festival de Cannes, qui lui décerna une de ses plus hautes récompenses, d'une nation fraternelle, dont le peuple tout entier se dressa pour défendre les Juifs : la Bulgarie. Elle lui donna son thème, son décor, sa principale vedette, Sacha Kroucharska. Tandis que l'Allemagne de l'Est, co-productrice, assura sa magistrale réalisation avec Konrad Wolf.

Un film de fraternité qui de la première à la dernière scène nous bouleverse, sans aller jusqu'au bout de l'horreur, en évitant de jouer trop cruellement avec les nerfs, le cœur des familles des victi-

mes... Dans nos souvenirs de fantassin, un seul brancard sanglant pouvait être plus suggestif que la vision de milliers de morts accumulés.

#

1942 : Un village macédonien, de cette partie de la Bulgarie jouxtant la Grèce, alors occupée par les Allemands. Un de ces villages de l'arrière où l'enfer du front russe semble loin. Dans la misère envahissante le sortilège de l'Orient opère déjà. Musique, couleurs, un bout de ciel bleu sur les ruelles étroites. Officiers et sous-officiers s'empiffrent entre deux « Heil Hitler » — les hurlements rituels que nos oreilles n'ont pas oubliés.

Mais la tragédie juive est là, toute proche : des locomotives sifflent qui vont emporter les cargaisons humaines dans les wagons étouffants vers Nacht and Nebel. Les vieilles mélodies d'Israël se perdent dans les ténèbres. Et tout autour, la résistance bulgare s'organise.

Une vieille école sert d'abri provisoire au convoi de Juifs qui attendent, s'efforçant dans leur désolation d'espérer encore. Voici les deux protagonistes, l'adjudant : un jeune peintre qui entre dans la catégorie, rare mais non inexistante, du bon allemand ; interprété par Jurgen Frohriep avec tant de naturel qu'il nous rappelle que, comme l'écrivait après la grande guerre un ami de Barbusse, Andreas Latzko, parfois : *der mensch ist gut*. L'adjudant allemand et l'institutrice juive qui a choisi le dévouement, l'amour de ses compagnons de malheur, simplement, tendrement, comme une maîtresse d'école enseigne ses écoliers. Entre elle et lui, c'est d'abord le choc brutal. Il refuse de l'aider, d'appeler un médecin pour l'accouchement d'une Juive qui menace d'être mortel. Puis la voix de la pitié s'éveille. Il feint d'entrer dans le jeu de son lieutenant qui fait chercher au camp l'institutrice pour participer à leurs beuveries. L'adjudant sort avec la prisonnière : étrange et timide promenade sentimentale dans la nuit sous la surveillance d'une sentinelle. Comme dans une tragédie classique, l'honneur et le sentiment

vont de pair. L'adjudant ira jusqu'à dérober à la réserve militaire des médicaments pour les offrir aux Juifs. Jusqu'à négocier avec des résistants bulgares pour « planquer » la jeune institutrice qui doit partir dans le train de déportation, le lendemain, à l'aube.

Lorsqu'il vient la chercher dans la vieille école, tout est vide. Le convoi est parti, non le matin, mais la nuit. Le lieutenant lui avait menti. L'adjudant court après le train. Il est loin déjà. Et la jeune institutrice regarde la vie qui s'efface à travers les barreaux du wagon, tandis que comme au début du film, monte la mélodie juive, le chant d'une autre marche à l'étoile.

#

Grand film de fraternité ! Plus efficace sans doute que telle pièce à thèse, tel livre de propagande, avec ses personnages qui, à l'exception des brutes nazies, gardent au fond du gouffre la petite flamme humaine.

C'est à mes yeux un des hauts mérites de l'art de l'Europe Orientale que de rejoindre ici les plus authentiques conceptions, classiques ou romantiques de France. Cinéastes, peintres, romanciers, poètes ne se dédient pas à leur beau métier pour avilir l'homme, mais pour l'exalter.

Rien de commun entre leurs œuvres et ces poncifs de littérature noire qui encombrant trop souvent d'ailleurs, édition, journal et film, comme autant d'armes d'un complot inconscient de la dépravation et du désespoir du monde.

Mais malgré eux, n'oublions pas que la jeunesse, la pitié, l'amour demeurent au-dessus des ténèbres.

Les *Etoiles* ne s'éteignent pas au ciel de l'humanité.

Pierre PARAF.

## Sacha KROUCHARSKA nous dit...

SACHA KROUCHARSKA, la jeune vedette bulgare, est encore plus jolie dans la vie que dans le film « Etoiles », ce film sobre, tout en nuances, chargé d'émotion. Film qu'il faut voir en ces temps si complexes où haine et racisme voudraient par moments réapparaître dans une humanité partiellement oubliée, mais qui, devant des faits odieux, s'est retrouvée et s'est dressée unanimement.

\*\*

Ce film est une réussite sur tous les plans.

Notamment dans le choix des artistes et dans leur jeu.

Sacha Kroucharska, encore étudiante à l'Ecole supérieure du théâtre à Sofia, ne pouvait croire à cette nouvelle stupéfiante : Konrad Wolf, le metteur en scène allemand, l'avait choisie pour le rôle principal. Son rêve se réalisait...

Sacha est très simple, très belle, on la sent passionnée, vibrante, et sachant contenir ses émotions. Comme sur l'écran.

— Mais, dit Sacha, je n'ai même pas eu le temps de me réjouir... Déjà, le film était là, qui me prenait toute. Le rôle de Ruth n'est pas facile. Il fallait tout d'abord me sentir juive, ensuite m'accoutumer à l'idée que j'étais « vouée » à la mort, puis apprendre du grec, de l'espagnol, de l'allemand, car je ne parle jamais bulgare dans ce film.

A l'occasion de la Mi-Carême  
Le Comité Parisien des  
Amitiés Franco-Chinoises  
organise

UNE GRANDE MATINEE  
ENFANTINE

le jeudi 24 mars à 15 heures  
au cinéma Le Faïdherbe  
12, rue de Reuilly, Paris (12<sup>e</sup>)

AU PROGRAMME

Le film franco-chinois  
**LE CERF-VOLANT  
DU BOUT DU MONDE**

(Ajoutons que toute cette conversation se déroulait en français.)

— Et par dessus tout, continue-t-elle, il fallait que je ressentie les émotions d'un amour désespéré et déchirant envers un homme que je n'avais pas le droit d'aimer.

Les yeux au loin, Sacha revit la période de tournage qui a duré environ trois mois et demi, dans les studios de Sofia et sur le Mont Cyrine, pour les extérieurs.

A Paris, Sacha est allée à l'Opéra, à la Comédie-Française et voir des films et encore des films. Car elle voudrait continuer à faire du cinéma. En fait, après ce film, après cette éclatante révélation, tous les espoirs lui sont permis. A nous aussi. Nous pouvons retenir ce nom. Inconnu hier, il sera bientôt mondialement connu.

C'est ce que nous souhaitons de tout cœur à Sacha Kroucharska, la jeune et si belle vedette du jeune cinéma bulgare.

(Interview recueillie  
par Andrée CLAIR.)

S.B.I.R.

110, rue de l'Ouest - Paris-14<sup>e</sup>

Téléphone : SEG. 19-79

PAIN AZYME  
FARINE DE PAIN AZYME

fabriqués selon la technique la plus moderne

La Société des Boulangers Israélites Réunis vous offre pour les Fêtes de « Pessach » du PAIN AZYME et de la FARINE DE PAIN AZYME strictement « kacher » produits sous la haute surveillance du Rabbî Jacob RUBINSZTEIN.

Réclamez partout notre  
PAIN AZYME et notre  
FARINE DE PAIN AZYME  
avec emballage spécial sous  
carton, conservant toute leur  
saveur

ATTENTION !

Prix spéciaux  
pour les communautés  
juives de province

HATEZ-VOUS DE PASSER VOS COMMANDES A :

S.B.I.R.

110, rue de l'Ouest - Paris-14<sup>e</sup>

Téléphone : SEG. 19-79

## A propos du Vaudou

Les lecteurs qui ont pu être intéressés par le petit article sans prétention « La Vaudou, religion, art et culture », publié dans le dernier numéro de « Droit et Liberté », n'ont pas manqué certainement de relever quelques regrettables erreurs et qui s'expliquent presque toutes par l'étrangeté des noms évoqués. Bien que ce fait ne revête en soi-même qu'une très faible importance, vu la modestie même de l'analyse proposée, il n'est toutefois pas inutile d'indiquer les rectifications qui s'imposent.

Précisons donc qu'il s'agit de la mambo (et non de la memba) grande-prêtresse du culte vaudou, et tenant ici le rôle joué par le houngan Erzulie (et non Erzalou) est une sorte de Vénus haïtienne ; Legba (et non Lezban) est un Janus qui ouvre les chemins et les barrières. Enfin les Guédés (et non Guidis) sont des dieux de la mort.

Nous terminerons ces corrections enfin, en rappelant que dans la troisième colonne, nous avons voulu dire : **rationaliste et non rationalité.**

L. S.

# Une magnifique réunion des comités antiracistes de la Région Parisienne

Quelle chaleureuse, quelle exaltante soirée!

Près de 200 délégués des Comités antiracistes de la région parisienne s'étaient réunis, ce 9 mars, à l'Hôtel Moderne, à l'appel de notre Mouvement.

Les jeunes, très nombreux, donnaient le ton à cette magnifique assemblée. L'ambiance amicale qui régnait, la combativité remarquable qui s'exprimait dans les interventions, le sérieux des décisions prises, tout portait, ce soir-là, à la confiance, à l'espoir.

Le général Paul Tubert, ancien maire d'Alger, membre du Bureau National du M.R.A.P., présidait. Il donna aussitôt la parole à Albert Lévy, secrétaire du Mouvement, rédacteur en chef de « Droit et Liberté ».

Celui-ci, dans un exposé clair, précis, analyse brièvement les événements de la dernière période, soulignant la vigilance et l'activité remarquable du M.R.A.P. et l'unanimité réalisée, aussi large, aussi vibrante qu'aux lendemains de la Libération.

Une première riposte a été infligée aux racistes: qu'allons-nous faire maintenant? C'est à cette question que répond Albert Lévy, écouté avec une grande attention. Il décortique les objectifs et les méthodes des racistes qui, isolés et forts seulement de la mansuétude des pouvoirs publics à leur égard, voudraient intoxiquer les Français, en créant l'obsession du racisme avant de recourir à la violence. En conséquence, il définit ainsi notre tâche: mettre hors d'état de nuire les éléments racistes et prémunir l'opinion contre leur propagande grossière ou sournoise.

Cette double préoccupation éclaire toutes les initiatives du M.R.A.P. dans le passé et dans la période présente.

« Notre règle d'or, déclare le rapporteur, doit être de mobiliser la population autour de nous, d'agir aussi largement que possible. Les racistes, eux, sont hors la loi, nous devons exiger leur châtement. »

« Nous ne devons rien leur laisser passer, dit-il encore. Ce serait une grave faute de considérer comme sans importance une croix gammée sur un magasin, une inscription « mort aux juifs » dans le métro, ou un article fielleux de « Rivarol »... Et puis, nous ne devons pas attendre je ne sais quelle heure H, ni même les provocations de nos adversaires: notre mobilisation doit être permanente; c'est en permanence que nous devons diffuser nos idées, nos arguments, détruire les mensonges racistes et rassembler autour de nos comités des cercles de plus en plus larges de citoyens de bonne volonté. »

La dernière partie de son exposé, riche en exemples, en suggestions, est consacrée au fonctionnement et à l'activité concrète des Comités antiracistes. Elle est saluée par de vifs applaudissements. Et la discussion commence.

André Sirota fait part des initiatives du Comité antifasciste et antiraciste du Lycée Turgot, qui a déjà tenu trois réunions, dont une avec M<sup>e</sup> Manville et l'autre avec Roger Maria. Il insiste sur la nécessité d'une « action psychologique » dans le bon sens du mot, et pour cela, d'une multiplication des réunions d'informations.

Max Semory, au nom du Lycée Jacques Decour, qui fut le premier à constituer un Comité antiraciste, souligne qu'il ne suffit pas de s'agiter, mais qu'« il faut apporter aux gens des arguments valables, répondant à leurs préoccupations ».

Locher, président du Comité du M.R.A.P. de Livry-Gargan, évoque la profonde union qui a abouti au meeting du 24 janvier dans cette localité. La présidence était assurée par le maire, M. Collaveri (S.F.I.O.), assisté de plusieurs adjoints et conseillers municipaux de toutes tendances. A la suite de cette réunion, un Comité de 14 membres a été constitué.

Lehrmann (11<sup>e</sup> arrondissement), soulignant les succès des initiatives du M.R.A.P. sur le plan national, souhaite que l'action soit plus développée sur le plan local. « On sous-estime le nombre de gens qui sont prêts à soutenir l'action du M.R.A.P. contre toutes les formes du racisme », déclare-t-il.

Elsair (9<sup>e</sup> arrondissement) raconte dans quelles conditions a été préparé le beau meeting du 6 mars. Certains, au départ étaient sceptiques étant donné qu'un temps assez long s'était écoulé depuis la vague de croix gammées. Pourtant, appuyée par les organisations et les personnalités les plus diverses, la manifestation a remporté un grand succès. Et il conclut: « Nous espérons continuer ».

« Nous devons nous organiser soigneusement » déclare ensuite Gruzman, au nom d'un groupe de sportifs du quartier du Marais, qui a donné son adhésion au M.R.A.P. Il insiste sur la nécessité de

contacts étroits entre tous ceux qui veulent agir vigoureusement contre les menées racistes.

Roger Zemmour, de Montreuil, fait part de l'union réalisée dans cette ville, où tous les partis et les groupements les plus divers ont apporté leur appui au Comité de vigilance antiraciste. (Nous donnons d'autre part le compte rendu du meeting qui s'est tenu le 11 mars.)

Ghertman, du Comité du Lycée Voltaire, pose la question: doit-on effacer les croix gammées et les croix celtiques qui sont sur les murs? Il estime que c'est plutôt la tâche des pouvoirs publics. Quant à nous, il suggère que nous collions des papillons dénonçant ces souillures nazies.

Kopciak rappelle une initiative du Club Amitié dans ce domaine: une délégation auprès du chef de la station de métro « Nation », qui a fait effacer aussitôt les inscriptions antisémites. Il parle aussi de l'activité générale du Club, qui participe également à la bataille antiraciste en organisant des conférences, des débats, des sorties culturelles. Il invite en particulier les jeunes à adhérer à ce Club.

Burgues de Missiesy (9<sup>e</sup>) témoigne de l'émotion causée autour de lui par l'affaire de l'enfant juif de St-Quentin. Il propose des pétitions pour demander le châtement des racistes.

Maxime Kahan constate que le racisme n'est qu'un aspect du fascisme. Par conséquent, le M.R.A.P. doit toujours s'efforcer de réaliser le front de toutes les forces démocratiques.

Marx signale la création au Lycée Buffon d'un Mouvement d'Action Démocratique, dont l'un des objectifs est la lutte contre le racisme. Il a préparé un bulletin qui permettra de faire des adhésions. La projection de « Nuit et Brouillard » aura lieu prochainement dans le Lycée.

Creitz annonce qu'une large délégation du Comité du 18<sup>e</sup>, dont il est le secrétaire, est présente dans la salle. Il indique que, dans cet arrondissement, le M.R.A.P. participe aux activités du Comité de vigilance antifasciste, et que, réciproquement, il bénéficie de l'appui de tous les groupements républicains.

M<sup>e</sup> Manville, membre du Bureau National, qui revient de plaider au procès d'Amiens, insiste sur la nécessité pour les Comités du M.R.A.P. d'englober non seulement les victimes du racisme, quelles qu'elles soient, mais aussi tous les citoyens attachés à l'idéal de fraternité humaine. Il en appelle, en termes vibrants, aux jeunes pour mener à bien cette tâche.

C'est notre secrétaire général, Charles Palant qui tire les conclusions de ce riche débat, grâce auquel, dit-il, « nous avons pu additionner la somme de nos expériences. » Il souligne avec chaleur la participation massive de la jeunesse à toutes les manifestations antiracistes de la dernière semaine, et demande de poursuivre l'action « avec la plus grande audace, la plus grande confiance, pour préparer cette grande unité humaine qui bientôt va s'imposer ».

Four terminer, il est décidé de constituer un Comité de Liaison de la Région Parisienne, qui se réunira prochainement. Il aura pour tâche de coordonner l'action des Comités existants et d'en créer de nouveaux, en s'inspirant des suggestions et des observations formulées.

## A chaque antiraciste la carte d'Ami du M.R.A.P.

La conviction que le combat contre le racisme et l'antisémitisme ne peut être mené par une action individuelle incite des milliers de gens à s'orienter vers un Mouvement qui répond à leur volonté de lutter, pour leur sécurité, pour la sauvegarde des principes démocratiques.

Ainsi affluent journellement au M.R.A.P. des messages de sympathie et de reconnaissance pour son activité incessante, pour ses multiples initiatives dans tous les domaines.

Cette réalité a conduit à un élargissement considérable de l'influence de notre Mouvement.

Combien sont larges les perspectives de son évolution, la présence de plus de deux cents militants responsables à la réunion récente des Comités de la Région parisienne, en porte témoignage.



Le meeting de Montreuil.

### M.R.A.P. ET L.I.C.A. A MONTREUIL...

Le Comité de Vigilance antiraciste constitué à Montreuil sur l'initiative de plusieurs de nos amis a organisé, le 11 mars, un grand meeting qui s'est déroulé en présence d'une foule considérable, dans la salle des fêtes de la mairie. Tous les partis politiques de la ville, et divers groupements s'étaient associés à cette manifestation, ainsi que le pasteur Rodet, les abbés Choquet, Meuret, Lelièvre, Sempé, et le président du Foyer Israélite, M. Goldsztein.

Sous la présidence de M. Herman, président du Comité de Vigilance, prirent successivement la parole: M. Grégoire, maire de Montreuil; Charles Lévine, membre du Comité Central de la L.I.C.A. et M<sup>e</sup> Jean Schapiro, membre du Bureau National du M.R.A.P. Ce dernier fut chaleureusement applaudi lorsqu'au nom de notre Mouvement, il se félicita de l'union réalisée et exprima le vœu que partout les antiracistes joignent leurs efforts.

A la tribune se trouvaient en outre nos amis Maurice Eisenberg, président du Comité local du M.R.A.P.; Sonia Bianchi et Charles Hutman, membres du Bureau National; Badover, Mantel, Robert et Roger Zemmour, Saltz, Arkovitich, Jablonski, Mme Milstein, M. Pierre Bastid, M. Schein, président de la communauté israélienne et le R.P. Raymond.

### ... A BEZIERS...

C'est également au nom du M.R.A.P. et de la L.I.C.A. qu'une protestation contre les menées racistes a été publiée dans la presse à Béziers, grâce à l'initiative de notre sympathique ami Claude Gandillon. Une réunion convoquée au nom des deux organisations a rassemblé les représentants de la Ligue des Droits de l'Homme, des partis socialiste S.F.I.O., socialiste autonome, M.R.P., communiste, radical, de l'U.F.D., des syndicats C.G.T., C.F.T.C., F.O. et S.N.I., des organisations de Résistance, et de la communauté israélienne. M. Ecyou, député, était également présent. L'abbé Chazotte s'était excusé.

### ... ET A TOULOUSE

Sous l'égide du Cercle de Défense de l'Homme, un important meeting antiraciste a eu lieu, à Toulouse, fin janvier, au Sénéchal, en présence d'une foule nombreuse.

Sous la présidence du doyen Faucher, un représentant du M.R.A.P., le Dr Barsony, et un représentant de la L.I.C.A., M<sup>e</sup> Folus, ainsi que diverses personnalités: le rabbin Rozen, le pasteur Gaillard, Mgr de Solages, recteur de l'Institut catholique, M. Mathieu, professeur à l'Université, et le président de l'Association générale des Etudiants de Toulouse, ont pris la parole.

### LARGE UNION DANS LE 9<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

Sur l'initiative du M.R.A.P. une belle réunion antiraciste a eu lieu le dimanche

matin 6 mars, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, au cinéma le Floride. Les sections locales de la Ligue des Droits de l'Homme et de diverses organisations avaient signé l'appel et participé aux préparatifs de la manifestation avec le Comité du M.R.A.P., animé notamment par nos amis Germaine Rabinovitch, Julien Obar, Elsair et Anna Ascher.

Sous la présidence de M. Chaffier, dirigeant de la F.N.D.I.R.P., ont pris successivement la parole MM. l'abbé Biondy, aumônier du lycée Jacques-Decour; Biscard, conseiller municipal (U.N.R.), Le Floch (Parti Communiste Français), Le Prieur (U.G.S.), Golbert (Union des Jeunes Communistes), et notre ami M<sup>e</sup> Armand Dymenstajn, membre du Bureau National du M.R.A.P.

Des messages de sympathie avaient été envoyés par MM. Michel Garnier-Thénon, secrétaire de la 9<sup>e</sup> section S.F.I.O.; Georges Hirsch, conseiller municipal S.F.I.O.; Mme Catherine Lagatu, et MM. Turpin et Baudouin, conseillers municipaux communistes, ainsi que le pasteur De Schepper.

### DEMARCHE AUPRES DU MAIRE DU 5<sup>e</sup>

A la suite d'une réunion tenue le 30 janvier, une délégation du M.R.A.P., conduite par Roger Maria, président du Comité du 5<sup>e</sup>, a été reçue par M. Pédrot, maire de l'arrondissement.

Au nom de la délégation, Roger Maria a demandé que des mesures énergiques soient prises pour faire disparaître les graffiti néo-nazis et racistes qui souillent les murs.

M. Pédrot a adressé ensuite à notre Comité une réponse où il déclare:

« Les services du nettoyage n'étant pas placés sous mon autorité, j'ai transmis votre lettre à M. le Préfet de la Seine, en la signalant tout spécialement, et en lui demandant de prendre les mesures utiles pour faire disparaître ces inscriptions. »

### GRAND MEETING ANTIFASCISTE ET ANTIRACISTE A LYON

Pour protester contre les menées racistes et fascistes, et notamment contre la destruction au plastic du Monument à la Résistance universitaire, un puissant et chaleureux meeting a eu lieu le 4 mars à Lyon.

Deux mille manifestants avaient répondu à l'appel de 56 organisations, partis et syndicats de toutes tendances, dont le M.R.A.P., et emplissaient la Bourse du Travail. Sous la présidence de M. Vassart, président de la Ligue des Droits de l'Homme de Lyon, les orateurs suivants prirent la parole: MM. Bounin, au nom de la Résistance, Armand Dymenstajn, membre du Bureau National du M.R.A.P., Léon Mauvais, secrétaire de la C.G.T., Etienne Nouveau, membre du Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme.

### A ROUEN

Nous n'avons pu donner, faute de place, tous les détails qui s'imposaient sur le beau meeting antiraciste qui s'est tenu le 20 janvier à Rouen, avec la participation de notre secrétaire général Charles Palant.

Précisons donc que l'appel pour le meeting avait été lancé, avec le M.R.A.P. par les personnalités et groupements suivants:

Ligue des Droits de l'Homme, MM. B. Tissot, maire de Rouen, le pasteur Grandchamp, le rabbin Gutman, l'abbé Allard, Saint-Cyr, adjoint au maire, Centre Républicain, Union Démocratique du Travail, Parti Socialiste S.F.I.O., Union de la Gauche Socialiste, Parti Communiste Français, Union des Syndicats C.G.T.-F.O., C.F.T.C. et C.G.T., Secours Populaire Français, F.N.D.I.R.P., F.N. D.I.R., Association Culturelle Israélite, Fédération de l'Education Nationale, Syndicat National des Instituteurs, U.N.A. D.I.F., Fédération Radicale-Socialiste, Libre Pensée, Association Nationale des

# Deux livres sur « l'Affaire Dreyfus »

L'INNOCENCE du capitaine Dreyfus est depuis longtemps démontrée. On sait que les chefs du service de contre-espionnage français, saisis de la découverte d'une activité de renseignement s'exerçant au profit de l'Allemagne, et cherchant un coupable, choisirent le capitaine Dreyfus, tout à la fois parce que ses fonctions l'occupaient à l'Etat-Major, parce que son écriture ressemblait à celle du document suspect, et parce qu'il était juif. Erreur ou crime ? Que certains officiers supérieurs, des plus influents, aient été littéralement intoxiqués par l'antisémitisme, cela est probable. Que ces mêmes hommes, pour enrichir un dossier inexistant et ne point avoir à se déjuger devant l'opinion, aient par la suite multiplié les faux et les irrégularités fallacieuses, fait condamner et déporter un innocent, et cherché à empêcher, par tous les moyens, la révision de son procès, cela est certain. Après Joseph Reinach, Jacques Kaiser l'avait démontré, en 1946, dans un bel ouvrage de synthèse.

par  
**Henri MITTERAND**

Secrétaire général de la Société  
des Amis d'Emile Zola

Mais l'innocence du capitaine Dreyfus étant acquise, l'affaire n'est pas réglée pour autant. Diverses questions restent posées, dont on a repris l'examen, ces temps-ci, de plusieurs côtés à la fois. Pour qui a payé Alfred Dreyfus ? Qui le commandant Henry cherchait-il à protéger, en fabriquant ses faux ?

« Pour expliquer l'acharnement avec lequel l'Etat-Major a accablé Dreyfus, le risque qu'il a pris à couvrir un individu aussi douteux qu'Esterhazy, il faut certainement imaginer une culpabilité plus importante, plus secrète, celle d'un homme susceptible d'influencer les chefs de l'armée. Quant à son identité, rien ne peut être dit ». Sur ce point, M. Pierre Miquel, dans son *Que sais-je sur l'Affaire* (1), a présenté au public les hypothèses les plus récemment émises. Mais il ne s'y attarde pas. Il s'attache moins, en effet, à l'inverse de ses prédécesseurs, à l'aspect policier de cette affaire, qu'à son aspect politique — et plus précisément à étudier l'évolution de l'opinion, dans la presse et au Parlement, pendant les cinq années qui s'écoulèrent entre les deux conseils de guerre appelés à juger Dreyfus (1894-1899) : *L'Affaire Dreyfus est avant tout une affaire d'opinion. A tous les stades de son déroulement, on retrouve, peu ou prou, la presse* ».

Une campagne d'intimidation, conduite par la presse nationaliste et raciste, avec *La Libre Parole*, *Le Petit Journal*, *La Patrie*, a désigné les Juifs à la méfiance et la haine de la haute Armée, exigé la condamnation de Dreyfus, contraint hommes politiques et diplomates à taire leurs doutes et leurs scrupules... Une campagne de presse et de brochures rompt la conspiration de la « chose jugée », et, avec l'énorme retentissement du *J'Accuse* de Zola, porte dans la rue, dans les cercles, dans les Uni-



UN DESSIN DE CARAN D'ACHE :

Surtout, ne parlons pas de l'Affaire !...

Ils en ont parlé.

versités, l'action têtue des défenseurs du capitaine. Les Intellectuels — le mot date de l'époque — entrent dans la bataille, le plus grand nombre aux côtés de Zola, d'autres, et non des moindres, du côté du Sabre... Grâce à la presse, et bien que les journaux qui leur sont acquis soient en minorité, les idées dreyfusardes feront leur chemin, bousculant les manigances de l'Etat-Major, et les combinaisons de la tactique parlementaire.

Du même coup les positions et les relations des partis évoluent. Forcenée, insultante, ameutant les foules au cri de *mort aux Juifs* et de *l'Armée au pouvoir*, la campagne antidreyfusarde a fini par apparaître à l'évidence pour ce qu'elle n'avait jamais cessé d'être dans l'esprit de ses promoteurs : une offensive concertée contre le régime républicain, camouflée sous la démagogie de l'antisémitisme et du nationalisme. Le danger césariste a regroupé les partis de gauche. Les congrégations compromises dans le camp antidreyfusard, la politique dite du « ralliement » vole en éclats. Waldeck Rousseau au pouvoir, la politique de « défense républicaine » l'emporte. Mieux, la III<sup>e</sup> République prendra un nouveau départ, dont bénéficieront, provisoirement, les idées libérales et laïques.

Avec talent, M. Pierre Miquel a retracé, dans un ouvrage relativement court, et qui se lit d'un trait, les grandes étapes de ce drame sans en travestir la réalité, infiniment complexe par ses multiples dessous et implications. Son originalité est d'avoir montré que la presse exerça en la circonstance une influence déterminante sur les Pouvoirs, dont les démarches hésitantes et contradictoires reflétèrent les zig-zags mêmes de l'opinion publique. Peut-être même, emporté par l'élan de sa démonstration, a-t-il négligé d'apprécier à sa juste valeur le travail patient et silencieux de quelques magistrats intègres, qui n'a pas été le moindre atout du révisionnisme.

L'ouvrage de M. Maurice Baumont (2) est différent, dans son principe, de celui de M. Pierre Miquel. Il est aussi de plus grande étendue. M. Maurice Baumont a utilisé les données des archives de la Wilhelmstrasse et du Quai d'Orsay. Sans raconter après d'autres les innombrables épisodes de l'Affaire, il en présente les principaux acteurs et la suit dans toutes ses phases essentielles. Mais il se préoccupe avant tout de montrer comment se sont influencés mutuellement les agissements des milieux politiques français engagés dans le drame, et les démarches des diplomates allemande et italienne — allemande surtout. D'où la nouveauté et

l'attrait de son livre, qui, pour la première fois, intègre l'Affaire Dreyfus à l'histoire des relations internationales.

Dès 1894, le gouvernement allemand, par la voix de son ambassadeur à Paris, le comte de Münster, avait déclaré formellement n'avoir jamais eu, ni directement, ni indirectement, aucune relation avec le capitaine Dreyfus. Ce n'était qu'une moitié de la vérité. Il eût fallu également, pour sauver le capitaine des griffes d'une opinion tout à la fois chauvine, antisémite, et germanophobe, avouer que l'attaché militaire allemand avait eu pour agent un officier français, le commandant Esterhazy, véritable auteur du bordereau, et que les « fuites » avaient continué bien après l'arrestation de Dreyfus. Le gouvernement impérial s'en abstint parce qu'en France on n'avait attribué aucune importance à sa première déclaration catégorique, et aussi pour ne pas compromettre le travail de son service de renseignements en sacrifiant un de ses informateurs.

On constate que les clameurs antidreyfusardes et le silence allemand se renforcèrent mutuellement. Bien que l'Empereur Guillaume II fût en l'occurrence plus lucide que les chefs de gouvernement français, et fût persuadé de l'innocence de Dreyfus — significatives sont ses annotations de dépêches diplomatiques — sa propre raison d'Etat s'ajoutait à la raison d'Etat française pour écraser l'innocent de l'île du Diable. Il faut dire cependant que la responsabilité première en incombait aux ministres français de 1894, qui avaient eu l'inintelligence ou l'hypocrisie de tenir pour négligeables les affirmations allemandes, et qui eurent, dans les années qui suivirent, la vanité — ou la lâcheté, crainte de l'Etat-Major ou de certains milieux catholiques influents — de s'accrocher à leur attitude initiale. A cet égard, la figure d'Hanotaux, ministre français des Affaires Etrangères, ne sort pas grandie du livre de M. Baumont — dont l'apparente neutralité de ton ne parvient pas à dissimuler son froid mépris pour les principaux responsables de la forfaiture.

Les dépêches du comte de Münster ou de ses subordonnés, et du comte Tornielli, ambassadeur d'Italie, dont l'auteur publie de larges extraits, analysent avec précision l'état d'esprit de la presse, des milieux politiques et de l'Etat-Major français, ainsi que l'influence des rebondissement de l'Affaire, ou, mieux, comme le remarque M. Baumont, des Affaires successives, Dreyfus, Esterhazy, Picquart, sur la vie politique française. Les diplomates étrangers, même mis personnellement en cause, jugeaient de l'événement avec quelque recul, et, partant, avec plus d'objectivité que la presse française. Ce qui ne les empêchait pas de

colporter parfois, eux aussi, les bruits les plus fantaisistes.

Le siège de l'histoire officielle est donc fait — enfin — sur l'Affaire Dreyfus. M. Maurice Baumont, professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut, est le premier des historiens, disons, « patentés », à consacrer un ouvrage de fond à une série d'événements qu'on a longtemps considérée comme un guépier dangereux. Cela vaut d'être souligné soixante ans après Rennes, Alfred Dreyfus est réhabilité devant l'Institut.

Pas plus que M. Pierre Miquel, M. Maurice Baumont ne cherche vraiment à percer le mystère qui subsiste autour de l'Affaire. Que cachait le procès et la condamnation de Dreyfus ? Pourquoi cette persévérance, jusqu'au bout, dans l'absurdité ? A deux ou trois reprises, l'auteur présente, en passant, une hypothèse ou l'autre, pour la juger tout aussitôt peu sérieuse : l'hypothèse Mercier, l'hypothèse du général X (que M. Pierre Miquel nomme en toutes lettres, après d'autres), l'hypothèse russe, etc... On voudrait bien en savoir davantage. M. Henri Guillemin a publié récemment plusieurs articles d'enquête sur l'Affaire. Sera-t-il plus heureux que ses devanciers ? En tout état de cause, on lira avec grand fruit la mise au point claire, vivante, documentée de M. Baumont. Son livre et celui de M. Miquel se complètent, sans se répéter : l'un étant l'histoire journalistique et parlementaire de l'Affaire, l'autre, son histoire diplomatique (3).

(1) Pierre Miquel : *L'Affaire Dreyfus*. Coll. « Que sais-je ? », Paris P.U.F.

(2) Maurice Baumont : *Aux sources de l'Affaire*. (L'Affaire Dreyfus d'après les archives diplomatiques). Paris. Les Productions de Paris,

(3) Je n'ai pas pu voir, et je le regrette, le film américain de José Ferrer sur le même sujet. C'était, si l'on en juge par les comptes rendus qu'il a suscités, un travail parfaitement honnête, et qui a plu à la critique française. On a annoncé d'autre part qu'André Cayatte préparait le film dont il rêve depuis longtemps sur l'Affaire.

## Documents et articles « sur l'Affaire »

Le numéro 12 des *Cahiers Naturalistes* (revue de la Société Littéraire des Amis de Zola), vient de paraître. Au sommaire, les discours prononcés à Médan, en octobre 1959, par Mme Henriette Psichari, et MM. Claude Roy et Colin Burns (tous les trois relatifs à l'action de Zola pendant l'affaire Dreyfus) ; une étude du Professeur Matthews sur *Nana* et *Le Ménage Parisien* de Restif de la Bretonne ; une bibliographie des travaux récents sur le Naturalisme. Tirage limité à 400 exemplaires numérotés. En vente à la librairie M. Ph. Delatte, 133, rue de la Pompe, Paris-XVI<sup>e</sup>. Abonnements : Mme Teyssandier, 6, rue Monge, Paris-V<sup>e</sup>. C.C.P. Paris 65-75. (7.50 NF par an).

Les *Cahiers Naturalistes* publient deux fois par an une série d'études relatives à l'œuvre de Zola et de ses contemporains, ainsi qu'à l'histoire du Second Empire (Presse) et de la III<sup>e</sup> République (Presse, Affaire Dreyfus, etc...). Dans chaque numéro, une rubrique de comptes rendus et de bibliographie.

Sur les mêmes problèmes signalons également deux articles de M. Emile Tersen, l'un dans *Démocratie Nouvelle* (mars 1960) : « Du nouveau sur l'Affaire Dreyfus ? », l'autre dans *Horizons* (mars 1960) : « Un drame qui secoua l'Europe, l'Affaire Dreyfus ».

Dans le même numéro de cette dernière revue, on peut lire en outre des souvenirs de Mme Henriette Psichari : « Zola, la justice et la paix ».

Max SEMORY.

## L'action du M. R. A. P.

(SUITE DE LA PAGE 8)

### AU LYCEE TURGOT

Anciens Combattants de la Résistance, Association des Auberges de la Jeunesse.

La grande salle de l'Hôtel de Ville était archi-comble. A la tribune, autour de M. Vallée, de la Ligue des Droits de l'Homme, qui présidait, avaient pris place les personnalités et les représentants des groupements qui avaient signé l'appel, ainsi que M. Tony Larue, député. M. Lemonnier-Leblanc, conseiller général, M. Dusseaux, député, s'étaient excusés.

Notre ami Albert Slanowski, qui fut l'artisan de cette belle manifestation d'unanimité et à qui nous tenons à renouveler nos félicitations, nous prie, pour les antiracistes de Rouen qui souhaiteraient prendre contact avec le M.R.A.P., de préciser son adresse : 18, rue Beauvoisine, Rouen.

Le Comité de Vigilance antifasciste et antiraciste du lycée Turgot a organisé, le 11 mars, une projection de « *Nuit et Brouillard* », 10 rue du Petit-Thouars 250 lycéens environ étaient présents, et une discussion très vivante s'engagea, après que notre ami Roger Maria eût présenté le film et parlé des menées racistes actuelles. Un plan fut établi pour développer l'action antiraciste.

Le film projeté, l'assistance se dispersa lentement, en silence, profondément émue.

### AU LYCEE JACQUES-DECOUR

Ambiance extraordinaire, le 14 mars, dans la salle du Ciné Club de « Jacques-Decour », pour la projection de « *Maître après Dieu* ».

Louis Daquin arrive à 17 heures. Il pré-

sente son film, montre les difficultés du tournage, attache surtout de l'importance au fait que de tels films n'intéressent pas les directeurs de salle car ils « posent trop de problèmes ».

Environ 300 élèves dans la salle, de la 3<sup>e</sup> aux classes terminales.

Applaudissements fréquents : au début, quand Daquin arrive, puis quand il s'en va après la présentation, puis encore à la fin du film (c'est le seul film, dans tout le cycle du ciné-club du lycée qui fut applaudi à la fin).

Discussion avec une soixantaine d'élèves restés après la projection, avec le professeur responsable. Avis très favorables :

« Ce film mérite d'être vu par tout le monde et on doit lui faire de la publicité. »

« Je crois que ce film pourrait aussi bien s'appliquer aux noirs ou aux indiens... »

Une copie de « *Maître après Dieu* » est disponible pour les lycées. On peut la commander au M.R.A.P.

# Les CAHIERS du Petit DAVID

présentés par **PIERRE PARAF**

**V**INGT années passent. L'écho des plaintes, des cris indignés des martyrs se perd dans l'oubli. La fumée des fours crématoires s'évanouit dans le ciel. Sur les ruines on a reconstruit des maisons, fait reflourir des roses. Vingt années passent beaucoup de petits garçons, de petites filles de 1960 ignorent tout de ce passé.

Mais comme la Bouteille à la mer d'Alfred de Vigny, celle qui contient le testament des naufragés, que l'on jette en pleine tempête, qui roule des années sur l'océan et que des mains amicales recueillent — « le fruit tel que de l'âme il sort » — les messages des victimes que l'on pouvait croire à jamais enfouis, anéantis, ressuscitent, arrivent au port.

Ils secouent l'indifférence, rappellent le crime, plus inexpiable encore, lorsqu'il s'agit du génocide d'enfants. Ils sonnent l'alarme aux vivants, font entrer dans l'histoire de jeunes figures inconnues.

Les nazis ont assassiné les corps. Mais les âmes demeurent. Un pathétique et tendre cortège prend place sur le mur des siècles. Hier Anne Frank. Aujourd'hui le petit David.

\*\*

David Rubinowicz, fils du laitier du village de Krajne, dans la région de Kielce, en Pologne, avait douze ans, lorsque les blindés hitlériens se ruèrent sur son pays, lorsque, dans une invasion qui précéda de huit mois celle qui faillit faire mourir la France, la Pologne en trois semaines fut avalée par l'ogre.

Il avait un peu plus de quatorze ans, quand un train l'emporta, lui et les siens, pour ce voyage dont tant de millions de déportés ne sont jamais revenus.

L'approche de la croix gammée, c'est la mort de la liberté, la mort de la culture, l'anéantissement de l'homme. Et c'est en première cible la torture et l'extermination de celui dans lequel le nazisme voyait son plus mortel ennemi, qu'il fût laitier ou physicien, colporteur ou casquettier, métallurgiste ou poète, octogénaire ou nourrisson : le Juif.

Dans la noble patrie de Minckiewicz et de Chopin, les israélites s'étaient depuis longtemps et solidement implantés. La vie mystique et intellectuelle du ghetto lui-même n'avait pas été sans s'imprégner du génie polonais. Certes trop de ces gouvernements, chez qui le fascisme et l'antisémitisme vont de pair se montraient encore incompréhensifs à l'égard de ces citoyens loyaux. La condition juive restait précaire. Mais c'était déjà beaucoup de pouvoir tenir, travailler, tant bien que mal, nourrir son foyer. Israël en Pologne avait l'habitude de vivre dans l'inquiétude et dans l'espoir. Il avait assez de réserves de forces, de foi pour attendre des temps meilleurs.

En septembre 1940 le temps du plus grand malheur commence.

## Le texte complet

DES

### Cahiers du petit David

paraîtra

en supplément à ce numéro

de **DROIT ET LIBERTÉ**au prix de **2 NF.**

Passez d'urgence vos commandes à **Droit et Liberté**, 15, faubourg Montmartre, Paris (9<sup>e</sup>). C.C.P. 6070-98 Paris.

Pour la population juive, contributions écrasantes, perquisitions, pillage, arrestations, violences de toutes sortes, fusillades.

La famille Rubinowicz doit évacuer brutalement son village, se concentrer avec de nombreux coreligionnaires des villes et des bourgs de la région de Kielce dans la petite localité de Bodzentyn.

Du 22 mars 1940 au 1<sup>er</sup> juin 1942, le jeune David Rubinowicz eut l'idée, comme beaucoup d'autres, de consigner ses impressions. Cinq pauvres cahiers d'écolier, écrit Maria Surochowska, une éminente journaliste de la République Populaire de Pologne qui les a révélés, « remplis d'une écriture au début très enfantine, avec le temps dénotant un caractère plus affirmé ». Sur la couverture du cinquième petit cahier, on voit son nom et son adresse en caractères d'imprimerie.



Cette bouleversante photo prise aux heures sombres de l'occupation nazie dans le ghetto de Varsovie, illustre d'une façon frappante l'émouvant récit du Petit David, victime innocente de l'antisémitisme

reproduits plusieurs fois : L. D. Rubinowicz, Bodzentyn, ul Killecka, n° 13.

Lorsqu'en septembre 1942, « un après-midi ensoleillé où la trompette résonna comme le signal joyeux à l'ouverture de la chasse », les gendarmes ordonnent aux Juifs, à coups de fusil, de se ranger sur la route, lorsqu'ils les entassent dans des wagons qui portent la fausse destination de Malkinia, le petit David a laissé derrière lui ses cahiers dans la mesure de son oncle où sa famille et lui ont vécu plusieurs mois. De cette mesure démolie en 1949 il ne reste plus rien. Une maison neuve se dresse à sa place. Mais les cahiers, rangés entre de vieux meubles dans le grenier, puis jetés dans la poubelle, en furent retirés. Un miraculeux repêchage leur a permis d'aborder au port.

Comme ces documents déterrés du ghetto de Varsovie qui nous éclairent sur la glorieuse insurrection, comme ceux de l'ancien ghetto de Vilna, comme le journal de cet étudiant juif de Lodz, mort d'épuisement à 18 ans, comme le journal d'Anne Frank découvert dans le grenier d'Amsterdam, par les soins attentifs, fervents de M. Artemusz Wolczykow, et de son épouse Hélène, grâce à Maria Varochowska qui publia et préfaça les cahiers dans la revue littéraire polonaise « *Tworocze* », témoigne à jamais la voix du petit David.

\*\*

Un enfant juif pareil à tant d'autres et peut-être moins éperdument rêveur que d'habitude on l'imagine. Simple, dépouillé, campagnard, sans cette fleur de rêve de sa sœur

ainée, Anne Frank. Rien de l'enfant gâté, rien de l'enfance heureuse.

Le garçon de douze ans note chaque semaine, plus ou moins longuement, le fait essentiel. Une nouvelle souffrance, un nouvel interdit (après le train la charrette), avec un bref commentaire.

Parfois l'enfance reprend ses droits. Quel plaisir d'apprendre à monter à bicyclette ou de partir avec des copains ramasser des myrtilles dans la forêt, malgré les piqures des moustiques et des taons !

Le 12 août 1940, David se désespère : « Quand je pense que j'allais à l'école j'ai envie de pleurer. Et quand je pense aux guerres qui se déroulent dans le monde, au nombre d'hommes qui tombent chaque jour sous les balles, les gaz, les bombes, qui meurent par les épidémies et les autres ennemis des hommes, je perds tout courage ».

Le plus souvent le petit paysan consigne les livraisons de pommes de terre, les réquisitions, enregistre les rigueurs de la saison, la mort de la vache abattue par la foudre, il s'inquiète des prix qui montent, des gens qui doivent se nourrir des épluchures ou qui meurent de faim. Il tremble quand papa doit se rendre à la gendarmerie.

Le 22 juin 1941 il apprend que la Russie soviétique entre en guerre avec l'Allemagne. Le 15 septembre, jour de fête juive, on se rend à Gorno pour les prières ; mais les Allemands les interrompent.

Corvées, fouilles, interdits tousjours. Défense de sortir du quartier juif sous peine de mort. Cinq juifs sont fusillés par les gendarmes ; ils ont été dénoncés pour avoir caché des fourrures.

Mars 1942 marque pour les Rubinowicz l'expulsion de leur village. Ils gèrent des effets, chez les voisins, tentent de vendre des meubles, sans trouver d'acheteurs. Avant de partir, David démolit l'appentis de l'étable, de quoi brûler du bois pour plusieurs jours.

Amendes écrasantes, insultes qui n'arrêtent pas, un garçon est condamné à courir après un traîneau et achevé à coups de feu. Le maire, en venant voir papa Rubinowicz qui lui offre la vodka, déclare qu'il faut fusiller tous les Juifs. On les accuse de mélanger l'eau sale au lait, d'introduire du rat dans la viande de boucherie. On coupe leur barbe ; on vole leur dernier poulet, leur dernière bouteille d'eau de vie. « A présent les plus pauvres mourront de faim, observe le petit David. Notre situation empire chaque jour : un homme arrêté, en dénoncent dix autres et toujours plus de pauvres trouvent la mort ».

Dans sa détresse le garçon demeure objectif, équitable. Quand les gendarmes sont polis — il y a même

un gendarme allemand qu'il juge très bon — il n'hésite pas à l'écrire. Mais la pitié ne se promène guère dans les rues de Bodzentyn : « Dieu nous garde, ce que ces bêtes sauvages font souffrir les hommes ! ».

Le 1<sup>er</sup> mai le père se met en colère parce que David n'a pas rangé le bois. Il le frappe avec la boucle de sa ceinture. « Si on n'était pas en guerre, je serais depuis longtemps en apprentissage, mais il ne reste que de souffrir... Papa ne m'aime pas, bien qu'il ne me refuse rien, quand il a de quoi ».

Mais lorsque papa se trouve pris dans la dernière rafle, David sanglote, se repent de son jugement trop hâtif. Il faut alors vendre les derniers vêtements pour envoyer des colis au père à son centre de travail forcé. Cependant Rubinowicz tente de rassurer les siens, assure qu'il est en bonne santé, que le travail n'est pas trop pénible. Il recommande : « Chers enfants, obéissez à maman ».

Les semaines passent. On désespère. Et soudain le 1<sup>er</sup> juin 1942, le jour où s'arrête le dernier cahier, David écrit : « Jour de joie ». Le bruit d'une auto, une chanson, des bras, des casquettes qui s'agitent. Et voici le père qui descend... Ce même jour deux juives, une mère et la fille, sont fusillées dans la forêt.

C'est quelques mois plus tard à l'automne que le petit David allait partir vers la mort.

\*\*

Un cahier comme celui-là n'a pas besoin de longue introduction. Il aura vite fait de trouver le chemin de vos cœurs.

Le petit David, c'est un petit juif parmi des centaines de milliers d'enfants juifs, l'un des moins romanesques, des moins mystiques peut-être, mais qui porte comme une cuirasse la patience, le courage, la volonté de vivre de ses pères. Un petit juif simple et pauvre d'une famille humaine de justes où les « derniers des justes » se renouvellent tousjours.

Un enfant parmi des millions d'autres enfants.

Ses Cahiers, dont le traducteur a eu raison de respecter l'absolu dépouillement, composent par leur sobriété même un témoignage accablant.

C'est bien au Mouvement contre le Racisme et l'Antisémitisme et pour la Paix qu'il appartenait de le présenter, de le répandre.

Son action est l'hommage le plus efficace à la mémoire de l'adolescent de Bodenstyn.

Nous sommes les gardiens de celle-ci, de la mémoire de ses frères et de ses sœurs assassinés. Nous devons être les militants de celle-là.

A nous de faire en sorte que la barbarie des hommes ne donne jamais plus à d'autres petits David, quels que soient leur prénom, leur couleur, leur origine, l'occasion de vivre un pareil drame, d'écrire de pareils cahiers.

## PAQUES

Le Comité d'Accueil Parisien, association de tourisme, met à votre disposition des Centres de vacances pour enfants et adolescents de 6 à 12 ans et de 13 à 20 ans, en :

**France** : Saint-Gervais-les-Bains, Samoens.

**Italie** : Breuil Cervinè.

**Suisse** : Leysin.

et notre centre vedette à Pas de la Case, alt. 2.100 m. **République d'Andorre**.

Prix pour un séjour du 2 avril au 19 avril, voyage, assurance, encadrement (1 moniteur pour 10 enfants) à partir de 255 NF.

Pour tous renseignements s'adresser au

**C.A.P., 16, rue de la Banque, Métro Bourse. Gut. 29-80**